

2023

Avant-propos	2
Le SERAC en bref	5
Présentation	6
Organisation	9
Quelques chiffres	10
Institutions et patrimoine	13
Bibliothèque et Musées cantonaux	14
Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne	17
Le Naturéum, un musée cantonal des sciences naturelles	19
Le buste en or de l'empereur Marc Aurèle à Malibu	20
Mots des directions	22 / 28
PLATEFORME 10: première année complète d'activité	25
Fondation Toms Pauli	26
Patrimoine mobilier et patrimoine immatériel	31
Quelques chiffres	32
Encouragement à la culture	35
Création et diffusion	36
Accès à la culture	39
Soutien aux écoles de musique reconnues	41
Interventions artistiques sur les bâtiments de l'État	41
Quelques chiffres	42
COVID-19	44
Annexes	47
Directions du SERAC et des institutions patrimoniales	48
Fonds cantonaux de financement et commissions d'attribution	49
Bases légales	51
Liste des acronymes	51
Impressum	52

Avant-propos



Au moment d'écrire ces quelques lignes, alors que l'année 2023 s'achevait, la citation attribuée au philosophe présocratique Héraclite d'Éphèse s'est imposée par sa lucidité toute pragmatique: « Rien n'est permanent, sauf le changement. » Sa thèse s'avère, encore aujourd'hui – et peut-être tout particulièrement maintenant – d'une justesse manifeste. Dans un monde où l'instabilité s'est faite norme, la perspective héraclitienne a l'éminent avantage d'offrir, au choix, à qui l'adopte, une sorte d'apaisement résigné ou une incitation au mouvement perpétuel. Au sein du secteur culturel, la seconde alternative semble primer.

La culture a dû – et su –, ces dernières années, faire face à une pesante et persistante adversité. Une situation que le milieu, dans son ensemble et à tous les niveaux, semble de fait avoir intégrée, métabolisée puis, en quelque sorte, transmuée. De manière globale, nombre de démarches, initiatives ou réflexions initiées à l'aube de la pandémie et autant fédératrices que porteuses d'avancement se sont concrétisées en 2023. Au niveau de la coopération intercantonale romande, on peut notamment citer la constitution d'une Assemblée plénière réunissant les conseillères et conseillers d'État en charge de la culture, la première année de l'Observatoire romand de la culture avec la formation de son équipe, l'affinement des dispositifs d'encouragement et de soutien, dont l'annualisation du *Label+ romand arts de la scène*, ou encore l'activation du projet « Safe spaces culture » dans le domaine de la lutte contre le harcèlement et les discriminations sur les lieux de travail et de formation. Sur sol vaudois, on peut signaler la tenue d'un Symposium romand des musiques actuelles organisé par la Fondation CMA et PETZI, ainsi que d'un Forum mis sur pied par Visarte Vaud pour une meilleure cohésion de la scène des arts visuels. Certains de ces projets, et bien d'autres, ont été soutenus dans le cadre des aides COVID et ont apporté un souffle de réflexion nécessaire, ainsi qu'un élan bienvenu.

Au sein de la direction du Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC), le principe de transformation semble également s'être vérifié. L'intense et exigeante activité déployée par l'unité Création et diffusion depuis 2020 dans le cadre des trois phases des ordonnances fédérales COVID-19 s'est tout juste achevée – conséquent travail de contrôle, d'expertise comptable et de bouclage en lien avec les 1740 dossiers COVID en parallèle du traitement des 833 demandes de soutien « ordinaires » de l'année. J'ai, pour ma part, annoncé mon départ à la retraite pour fin juillet 2024, après plus de huit années aussi intenses que passionnantes, qui ont notamment vu le soutien exceptionnel au secteur culturel durant la crise sanitaire, le développement de l'espace culturel romand et le paysage muséal cantonal vaudois entièrement redessiné. À cette occasion, le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) a annoncé que le Service deviendrait une Direction générale de la culture au 1^{er} août 2024.

La stratégie muséale menée depuis plusieurs années visant à constituer trois pôles forts « Art, Histoire et archéologie, Sciences naturelles » est pleinement aboutie avec la création du Muséum cantonal des sciences naturelles au 1^{er} janvier 2023 – regroupant les Musées de botanique, de géologie et de zoologie. Cette réunion conjuguée à la première année d'activité du quartier des arts vaudois Plateforme 10 et la mise sur pied à Los Angeles, au sein de la Villa Getty, d'une exposition centrée autour du buste en or de l'empereur romain Marc Aurèle conservé par les Site et Musée romains d'Avenches (SMRA) et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) a participé au succès des six musées cantonaux rattachés au SERAC: ils ont ainsi vu le doublement de leur public en cinq ans, avec près de 700'000 visites cumulées, principalement sur les deux sites de Plateforme 10 et du Palais de Rumine. À cela s'ajoute l'avancement du conséquent chantier de l'extension de l'Unité à Dorigny, qui permettra d'étendre les prestations fournies par la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne.

Parallèlement, le plan d'action cantonal en faveur d'une culture inclusive, mis au point par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour le Département de la santé et de la cohésion sociale (DSAS) aux côtés de l'unité Accès à la culture du SERAC pour le DCIRH, s'est déployé avec succès. La seconde actualisation de la Liste des traditions vivantes en Suisse depuis sa création est quant à elle venue rendre visible le travail de fond effectué par l'unité Patrimoine mobilier et immatériel. Ces actions majeures témoignent avec éclat de l'évolution constante des accomplissements réalisés par les équipes en charge de la culture à l'État de Vaud.

Le changement est bel et bien palpable, partout et à tout moment. Si, en matière de culture, la créativité et la réactivité sont inhérentes au domaine, les politiques publiques, et tout particulièrement celles menées par les institutions en charge du patrimoine, de la mémoire et des savoirs, s'inscrivent quant à elles sur le long terme. Les réalisations et les métamorphoses, soigneusement réfléchies, préparées et livrées, se veulent d'une ample portée. Et cela, car la bénéficiaire en est, en premier lieu, la population. Je tiens donc, en guise de conclusion, à exprimer ici ma vive reconnaissance et toute ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à enrichir la culture et le patrimoine de notre canton au cours de l'année écoulée et continuent à le faire aujourd'hui avec engagement et conviction, pour le bien commun.

Nicole Minder
Cheffe du SERAC



Présentation

Qui nous sommes

- Créé en 1990, le SERAC est rattaché au Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH).
- Il fonde son activité sur les lois cantonales ainsi que sur les objectifs stratégiques du Conseil d'État en matière de culture.
- Sa large palette d'actions en fait l'un des plus importants protagonistes de la politique culturelle en Suisse.
- L'ensemble du SERAC représente 196,45 postes équivalents temps plein (ETP). En tout, cela correspond à quelque 458 personnes engagées, à durée déterminée ou non, par le Service.

Notre mission

- Nous élaborons, développons et mettons en œuvre, pour le Conseil d'État, la politique culturelle du Canton de Vaud.
- Nous gérons le patrimoine mobilier de l'État via la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) ainsi que les musées cantonaux rattachés au Service et nous encourageons la culture dans tout le canton en répondant aux besoins des actrices et acteurs culturels professionnels ainsi que de la population.
- Nous facilitons les échanges entre les différentes institutions publiques et privées en charge du soutien à la culture et favorisons les partenariats.
- Nous participons à faire connaître, au niveau régional, national et parfois international, la politique culturelle du Canton.

Nos valeurs

- Nous veillons au respect de la liberté de création et favorisons la diversité des types d'expressions culturelles.
- Nous défendons une culture ouverte à toute la population sur l'ensemble du territoire cantonal.
- Nous offrons un service public efficient et de qualité.

Nos bases légales

- LVCA: loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique
- LPMI: loi du 8 avril 2014 sur le patrimoine mobilier et immatériel
- LEM: loi du 3 mai 2011 sur les écoles de musique
- LFP10: loi du 26 novembre 2019 sur la Fondation de droit public Plateforme 10

Notre champ d'action

Institutions au service de la population

- Nous assurons le fonctionnement de sept institutions patrimoniales, scientifiques et culturelles en charge des collections cantonales: la BCUL ainsi que les musées cantonaux, qu'ils soient rattachés à l'Administration cantonale ou constitués en fondation de droit public, comme c'est le cas des trois musées cantonaux composant la Fondation Plateforme 10.
- Nous gérons les services transversaux du Palais de Rumine (administration, accueil et sécurité) ainsi que de l'Espace Arlaud, lieu accueillant diverses expositions et événements, et coordonnons l'utilisation du Dépôt et abri des biens culturels (DABC), à Lucens.
- Nous œuvrons à la sauvegarde, à la valorisation et à l'inventorisation du patrimoine mobilier, qu'il soit cantonal ou en mains privées (alors dit « non cantonal »), ainsi qu'à celles du patrimoine immatériel (« traditions vivantes »), en délivrant conseils et soutiens.
- Nous organisons les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) Vaud en collaboration avec l'Association Suisse des Métiers d'Art (ASMA).
- Nous publions la revue *PatrimoineS. Collections cantonales vaudoises*, pour faire mieux connaître les patrimoines mobilier et immatériel du canton.

Encouragement à la culture

- Nous assurons l'encouragement et le soutien cantonal à la vie culturelle, ainsi que l'aide à la création artistique professionnelle et à la diffusion, grâce à l'octroi de subventions régulières à des institutions, d'aides sélectives à des projets culturels, de bourses, de résidences, ainsi que par des appels à projets ponctuels. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expertise de commissions d'attribution spécialisées, nommées par le Conseil d'État, ou de jurys *ad hoc*.
- Nous encourageons l'éveil et la sensibilisation à la culture ainsi que la médiation culturelle, notamment par l'intermédiaire de subventions et de conseils lors de la conception de projets d'organismes culturels ou d'artistes destinés à des publics variés.

- Nous facilitons la rencontre entre le milieu culturel et celui de l'école et contribuons à sensibiliser les élèves à la culture en encourageant et en soutenant des projets artistiques en milieu scolaire grâce à la structure Culture-École.
- Nous veillons à améliorer l'accès à la culture des personnes en situation de handicap en sensibilisant à la thématique, en impulsant ou en encourageant des dynamiques régionales et en promouvant les mesures d'accessibilité aux contenus culturels.
- Nous soutenons les écoles de musique vaudoises reconnues, par le biais de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).
- Nous nous occupons, avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), des concours d'intervention artistique sur les bâtiments de l'État.

Politique culturelle

- Nous suivons, pour le Conseil d'État, les projets culturels d'envergure du Canton, ainsi que les objets parlementaires ayant trait au secteur culturel.
- Nous procurons à l'Exécutif un accompagnement stratégique et administratif sur les dossiers transversaux.
- Nous produisons de l'information sur l'action culturelle de l'État pour nos collègues, pour l'ensemble de l'Administration et pour le public.
- Nous assurons la coopération et la coordination entre les différents niveaux d'intervention afin de favoriser le dialogue et de développer le rayonnement de la culture vaudoise par des échanges soutenus avec l'ensemble des actrices et acteurs culturels locaux et régionaux, mais aussi avec les instances régionales ou fédérales.

Présentation

Collaborations régionales et fédérales

– Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC), organe spécialisé de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP), qui conseille cette dernière sur les questions de politique culturelle: nous prenons part au dialogue national sur la politique culturelle suisse – Dialogue culturel national réunissant le Département fédéral de l'intérieur (DFI), la CDIP, l'Union des villes suisses (UVS) et l'Association des Communes Suisses (ACS).

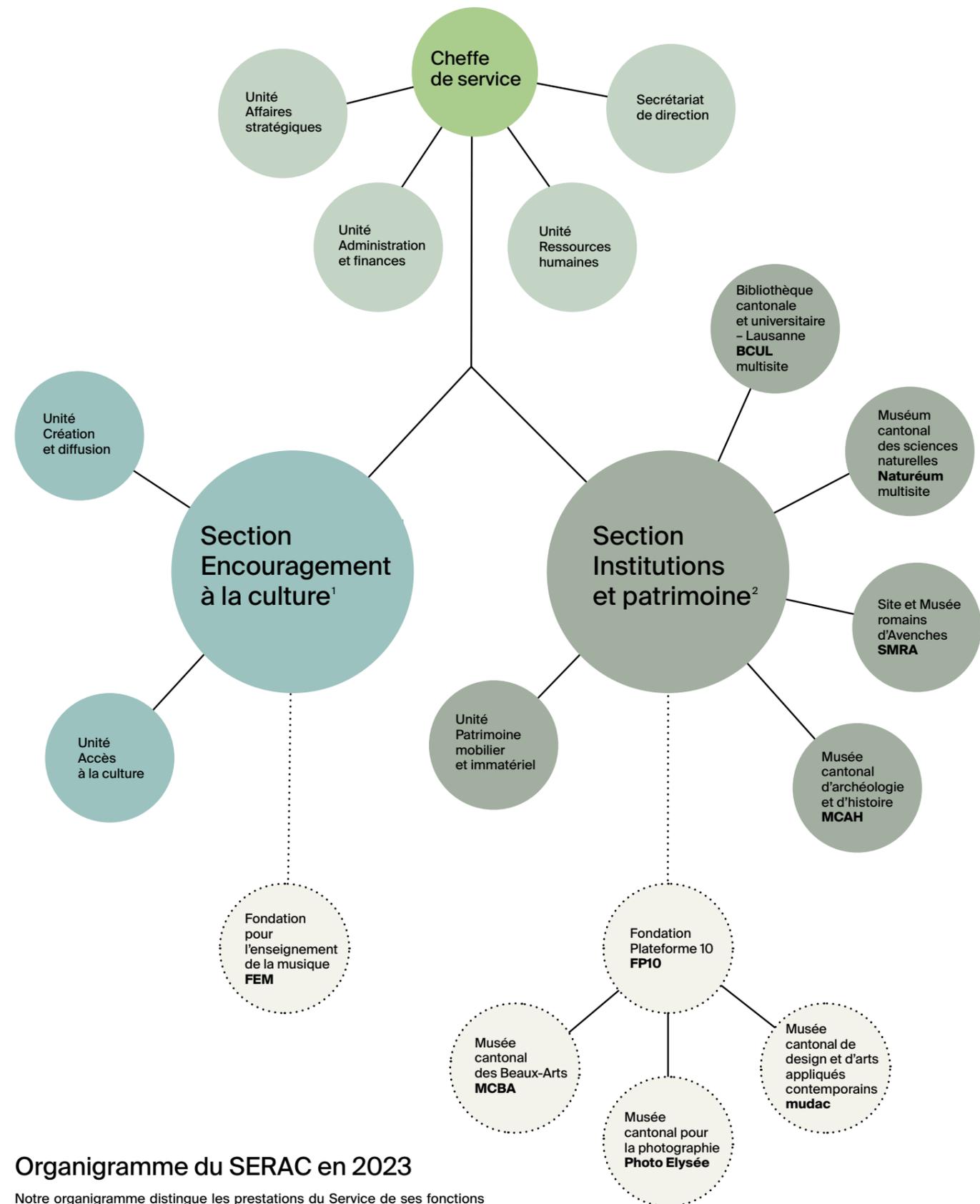
– CDAC romande, conférence spécifique de la CDAC réunissant les six cantons romands et la Berne francophone, sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et de son Assemblée plénière Culture (AP-culture): nous nous engageons fortement sur le plan de la coopération culturelle intercantonale par l'intermédiaire de dispositifs de soutien communs destinés aux actrices et acteurs culturels professionnels de Suisse romande comme la *CORODIS* (Commission romande de diffusion des spectacles), *Label+romand arts de la scène*, *Cinéforum* (Fondation romande pour le cinéma), la *FCMA* (Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles) et *Livre+ soutien à la promotion du livre et de la lecture*.

– Villes et communes vaudoises: nous rencontrons régulièrement leurs responsables culturels dans un but de réflexion stratégique ainsi que d'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

– Faïtières artistiques et culturelles: nous partageons régulièrement des réflexions avec l'ensemble des organisations représentant les branches du secteur.

– Conseil du Léman: nous participons au dialogue entre partenaires suisses et français, en apportant notre expertise dans le cadre des réflexions et des dispositifs de soutien en relation avec le secteur culturel.

Organisation



Organigramme du SERAC en 2023

Notre organigramme distingue les prestations du Service de ses fonctions stratégiques et transversales. Il met également en évidence l'ensemble des prestations affectées au secteur culturel – comme le soutien à la création et à la diffusion artistiques ou l'accès à la culture – et celles destinées à la population – telles que les prestations des institutions patrimoniales cantonales. Chaque institution rattachée dispose de son propre organigramme détaillé.

¹ Bases légales: loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) et loi du 3 mai 2011 sur les écoles de musique (LEM)

² Bases légales: loi du 8 avril 2014 sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) et loi du 26 novembre 2019 sur la Fondation de droit public Plateforme 10 (LFP10)

Quelques chiffres

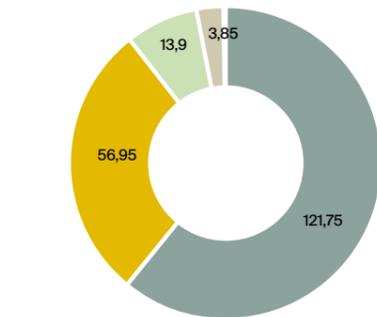
Ressources humaines

196,45 ETP

458 collaboratrices et collaborateurs

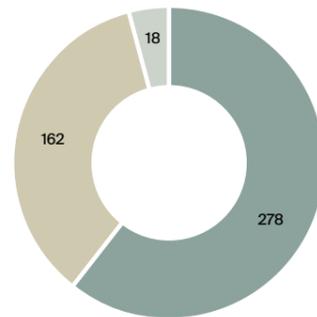
En 2023, le SERAC a comptabilisé 196,45 ETP³. Ces postes représentaient 278 personnes en fixe, auxquelles sont venus s'ajouter 162 auxiliaires⁴ et 18 personnes en formation (en apprentissage ou en stage). En 2023, le SERAC était composé de 67% de femmes et de 33% d'hommes.

Postes équivalent temps plein (ETP)



- BCUL
- Musées (hors Fondation Plateforme 10)
- Direction
- Services de Rumine

Personnes fixes et auxiliaires



- Collaboratrices et collaborateurs fixes
- Collaboratrices et collaborateurs auxiliaires
- En apprentissage ou en stage

³ Hors Fondation Plateforme 10 et hors FEM

⁴ Nombre total de personnes au bénéfice d'un contrat d'auxiliaire sur l'année, variable en raison de la nature du contrat (par exemple, campagne de fouilles archéologiques, surveillance des salles, etc.)

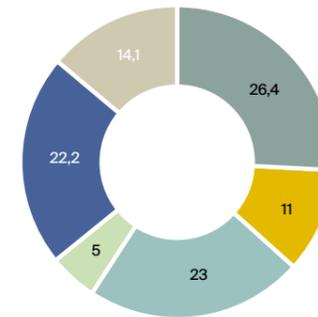
Budget

101,7 millions

de francs

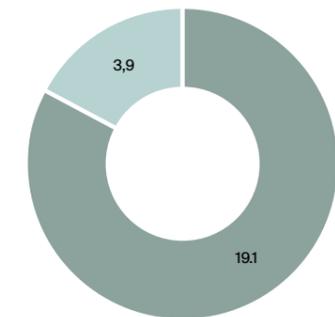
En 2023, le budget engagé s'est monté à 101,7 millions de francs, dont 23 millions pour l'encouragement à la culture.

Budget par secteur en millions



- BCUL
- 3 musées
- Encouragement à la culture
- Direction et gestion de Rumine
- Fondation Plateforme 10 (fondation de droit public)
- FEM (fondation de droit public)

Encouragement à la culture



- Aides structurelles aux organismes culturels
- Aides sélectives aux projets

Institutions

et patrimoine



Agrafe de ceinture à palmette en alliage cuivreux,
originale du monde celto-oriental (1^{er} siècle av. J.-C.)

Bibliothèque et Musées cantonaux

Institutions patrimoniales, scientifiques et culturelles

Le patrimoine mobilier propriété de l'État de Vaud est géré selon les dispositions de la loi du 8 avril 2014 sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI).

Certaines institutions en charge des collections patrimoniales cantonales vaudoises sont rattachées au SERAC, en l'occurrence trois musées cantonaux ainsi que la BCUL. D'autres sont constituées en fondations de droit public: les trois musées composant la Fondation Plateforme 10. D'autres encore bénéficient d'un rattachement administratif différent. Ainsi, le Château de Morges et ses Musées (CMM) dépendent du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) et les Archives cantonales vaudoises (ACV) de la Chancellerie d'État.

Enfin, la Fondation Toms Pauli (collections de tapisseries anciennes et modernes), le Cabinet cantonal des estampes (installé à Vevey, au sein du Musée Jenisch), ainsi que les musées romains de Lausanne-Vidy et de Nyon et le Musée d'Yverdon et région (dits « musées reconnus » au sens de la LPMI) font l'objet d'une délégation de la part de l'État pour gérer des collections cantonales.

4 + 3

Quatre institutions patrimoniales sont directement rattachées au SERAC:

1 Bibliothèque cantonale et universitaire multisite

Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne
BCUL
multisite

1 musée d'archéologie et d'histoire

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
MCAH

1 musée des sciences naturelles multisite

Muséum cantonal des sciences naturelles
Naturéum
multisite

1 musée archéologique de site

Site et Musée romains d'Avenches
SMRA



Services transversaux du Palais de Rumine et Espace Arlaud

La gestion opérationnelle des services transversaux du Palais de Rumine (administration, accueil et sécurité) ainsi que de l'Espace Arlaud (lieu d'accueil) est assurée par l'administration du Palais, sous la supervision du MCAH.

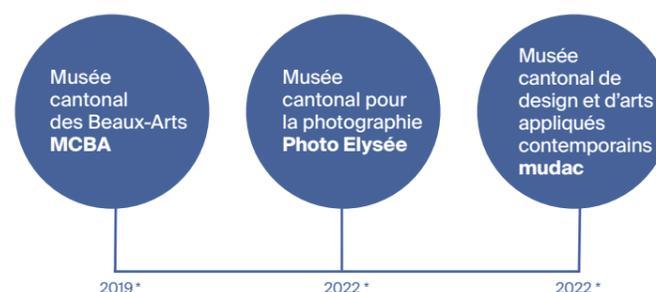
L'Espace Arlaud est un lieu d'accueil du Canton mis à disposition pour des expositions organisées par des organismes tiers. En 2023, il a accueilli plus de 4500 visiteuses et visiteurs⁵ dans le cadre des expositions « Yersin. Mes proches planètes, rétrospective » du 20 janvier au 10 avril, « Plattform 23 » du 7 mai au 25 juin, « Magali Koenig. Courir après la pluie » du 1^{er} septembre au 5 novembre et le festival Les Urbaines du 1^{er} au 3 décembre.

Dépôt et Abri de Biens Culturels (DABC)

Le DABC, installé depuis 1997 dans les bâtiments d'exploitation et dans la salle des machines de l'ancienne centrale nucléaire expérimentale de Lucens, abrite une partie des collections cantonales. Une surface de 2174 m², sur 5495 m², est utilisée pour les collections. Dans le cadre du plan de sauvetage⁶ réalisé entre 2019 et 2021, ces dernières ont été mesurées en mètres cubes et mètres linéaires⁷. En 2023, un exercice impliquant toutes les institutions utilisant le site a été réalisé. L'objectif était de simuler l'évacuation des biens endommagés par les conséquences d'une tempête et de les rassembler dans un poste collecteur en utilisant le matériel à disposition au DABC ainsi que celui de la protection civile.

Sous la haute surveillance du SERAC, trois autres institutions installées à Plateforme 10 sont pilotées par une fondation de droit public:

3 musées d'art rattachés à une fondation



Projection « View from the Moon » de Joanie Lemerrier sur la façade ouest du MCBA dans le cadre de la saison « Space is the place »

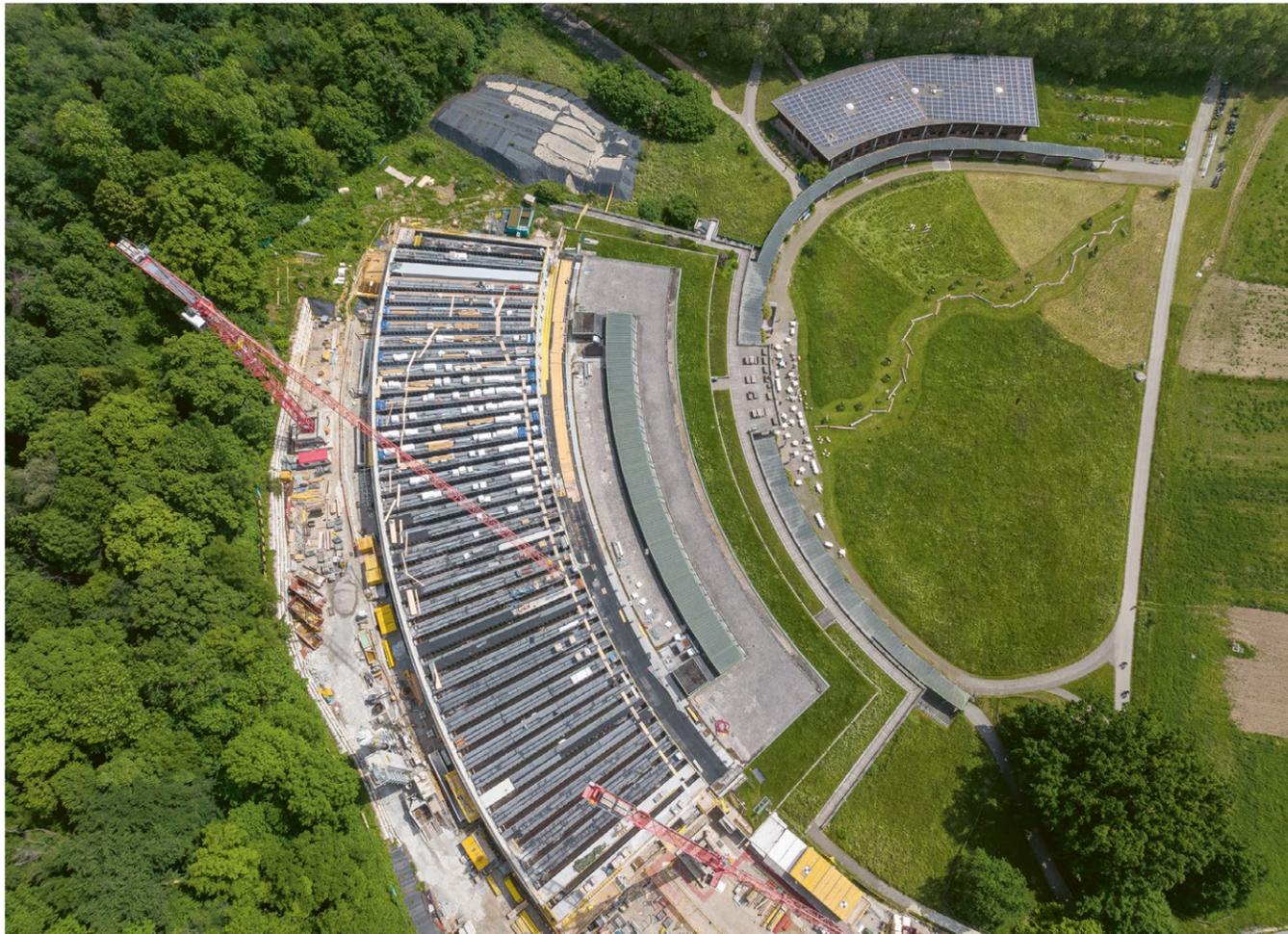
* Inauguration de leur nouveau bâtiment

⁵ Le total des visites à l'Espace Arlaud peut fortement varier en fonction des années, au vu du nombre de projets présentés, mais également de la nature de ces derniers

⁶ Initié à la suite d'une interpellation parlementaire et souhaité de longue date par les utilisatrices et utilisateurs, le plan combine un plan des risques (2019-2020) et un plan d'évacuation (2020-2021). Il a été réalisé par Thierry Jacot, consultant en conservation préventive, en étroite collaboration avec un groupe de travail nommé par le Groupe technique des utilisateurs (GTU)

⁷ Soit: MCAH 1279 m³, Naturéum/zoologie 258 m³, Naturéum/botanique 26 m³, ACV 23 m³, MCBA 81 m³, CMM 11 m³, FTP 3 m³, BCUL 17'052 m³ et Photo Elysée 178 m³

Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne



Extension de l'Unithèque: isolation et étanchéité du toit, photographie réalisée à l'aide d'un drone

Extension de l'Unithèque: escalier en colimaçon

Installée depuis 1905 au Palais de Rumine et depuis 1983 à Dorigny, la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) est une institution à vocation culturelle, patrimoniale et académique. Sur ses six sites, 223 collaboratrices et collaborateurs œuvrent au service aussi bien de la communauté académique que du grand public. Rattachée au SERAC, la BCUL a notamment pour mission de conserver le patrimoine vaudois et de développer tant ses collections en direction du grand public que celles nécessaires à l'étude des disciplines enseignées à l'Université de Lausanne (UNIL). La BCUL poursuit également une mission de médiation culturelle visant à permettre aux publics de s'approprier la culture et le savoir. Elle est chargée de la coordination des bibliothèques scolaires, gère les bibliothèques des gymnases Provence et de Renens ainsi que de la Haute école pédagogique Vaud (HEP Vaud), et coordonne Renouvaud, le réseau vaudois des bibliothèques, qui en regroupe à ce jour 150. La BCUL est également un laboratoire pour l'observation et l'expérimentation de la transition numérique. Elle dispose de riches collections numérisées et a su s'adapter aux nouvelles pratiques de consommation culturelle et scientifique. Par la taille de ses collections, la BCUL est l'une des plus grandes bibliothèques de Suisse.

Le chantier d'extension de son principal site, l'Unithèque, a démarré en 2015 et prendra fin en 2026. Le projet constitue un développement majeur en matière d'infrastructure, pour lequel le Grand Conseil vaudois a accordé un crédit d'ouvrage total de plus de 60 millions de francs. La concrétisation du projet « Abaka », des architectes Fruehauf, Henry & Viladoms, du bureau lausannois FHV, permettra de mettre en relation complète l'extension avec le bâtiment actuel. L'entrée de la bibliothèque sera séparée de celle du restaurant, afin de permettre une meilleure gestion des flux.

En 2023

Le chantier de l'extension de l'Unithèque, lancé en 2020, s'est poursuivi tout au long de l'année. Un total de 20 visites de groupes d'intérêt divers ainsi que deux Journées portes ouvertes (13 et 14 mai, accueil de 47 groupes) ont été organisées afin de permettre à la population de découvrir ce chantier de l'Université de Lausanne (UNIL) offrant 10'000 m² d'espaces supplémentaires à la BCUL et, dès son ouverture prévue pour 2026, un doublement des places de travail destinées aux usagères et usagers.

Malgré le planning complexe d'un chantier de cette envergure et les tâches préparatoires nécessaires – dont d'importants inventaires, nettoyages et conditionnements – en vue des déménagements à venir, les prestations à la population ont constamment été assurées.

Dans le cadre de la poursuite d'un partenariat dynamique avec l'UNIL et après des échanges sur l'*Open Research Data* en 2022, des ateliers *Open Science* portant sur la gestion des projets de science citoyenne (participation active et délibérée d'acteurs non scientifiques-professionnels à la production de connaissances scientifiques) se sont déroulés en présence de représentantes et représentants des rectorats, des facultés de l'UNIL et des filières de la HEP Vaud. Un cycle de manifestations intitulé *Machine Learning Cafés*, mené avec le Centre informatique de l'UNIL depuis trois ans, a permis à nombre de chercheurs œuvrant dans le domaine de l'intelligence artificielle de se rencontrer et d'échanger.

Outre des travaux en lien avec la gestion électronique des documents, la BCUL a développé ou concrétisé nombre d'autres projets, dont le déploiement d'une application de géolocalisation d'ouvrages et de solutions visant l'amélioration de l'accessibilité des lieux sur les sites de la Riponne et de l'Unithèque ou la mise en place d'un prêt d'objets (multiprises, calculatrices, clés USB, jeux d'échecs, etc.) sur l'ensemble de ses sites.

L'avancement des travaux en 2023 a engendré :

- le déplacement temporaire de 20 collaboratrices et collaborateurs au Palais de Rumine
- le déménagement de 600 mètres linéaires de collections et 100 palettes
- l'utilisation de 6000 m³ de béton recyclé, de 8000 kg de bois et de 1500 t d'acier

À l'issue des travaux, l'Unithèque offrira :

- près de 2000 places de travail (800 avant chantier)
- 19 salles de lecture
- 4767 m² ouverts au public
- environ 200 m² de terrasse ouverte au public
- 4865 m² de magasins et de stockage

Le Naturéum, un musée cantonal des sciences naturelles



La création du Muséum cantonal des sciences naturelles – dit le Naturéum –, annoncée en 2021 et effective au 1^{er} janvier 2023, est une des actions fortes de la stratégie muséale déployée par le Conseil d'État vaudois depuis plusieurs années. Menant une politique volontariste en la matière, le gouvernement a ainsi procédé à un regroupement progressif des musées cantonaux en pôles attractifs : l'histoire en 2019, avec l'intégration du Musée monétaire cantonal au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH), les arts visuels et plastiques en 2021, avec la constitution de la Fondation de droit public Plateforme 10 et, enfin, les sciences naturelles en 2023, avec la réunion des Musée et Jardins botaniques cantonaux, du Musée cantonal de géologie et du Musée cantonal de zoologie au sein d'une seule et unique entité.

Le Naturéum est aujourd'hui – fort d'une collection de près de 7 millions d'objets conservés – parmi les plus importantes institutions d'histoire naturelle en Suisse et la plus grande réunissant les trois disciplines. Lors de sa première année de fonctionnement, l'équipe du nouveau musée s'est investie dans une myriade de tâches, notamment en lien avec les processus administratifs inhérents à la création d'une nouvelle entité. L'institution, qui se caractérise par une gouvernance transversale avec un comité de direction composé de sept personnes, a en effet dû, entre autres, établir un nouvel organigramme composé de trois départements scientifiques (géologie, botanique et zoologie) et de trois unités transversales (administration, communication et médiation). De nouveaux processus et modes opératoires collaboratifs ont été adoptés : outre des séances plénières tous les trois mois, des journées de partage sur la recherche et les collections ont été organisées afin de maintenir un niveau d'information optimal au sein des équipes, mais également de permettre des échanges et réflexions prospectives.

Un nouveau « visage »

Un travail de réflexion a également été mené pour déterminer un nom d'usage. L'appellation choisie – le Naturéum –, simple et facile à retenir, rappelle l'ancrage des trois disciplines et des sites publics de l'institution dans la nature, tout en rendant hommage à la recherche scientifique qui y est menée, avec une terminaison latine évoquant le mot « muséum ».

Une identité visuelle permettant d'être immédiatement identifiable et traduisant en éléments graphiques les activités tout autant que la posture du Naturéum est en développement, afin de permettre à l'entité multisite et rayonnant entre le Palais de Rumine, le Jardin botanique cantonal de Lausanne et le Jardin alpin cantonal de Pont de Nant « La Thomasia » de communiquer au mieux avec ses publics.

Mises en valeur, partage des savoirs

Au niveau des expositions, « Indésirables!?! » et « Muséum d'histoire surnaturelle » ont été présentées au Palais de Rumine et « Atlas, la flore vaudoise d'hier à aujourd'hui » au Jardin botanique cantonal de Lausanne. Le Naturéum a également participé à « Sacré Mormont! Enquête chez les Celtes », exposition conduite par le MCAH en partenariat avec la Division cantonale d'archéologie, la société Archéodunum et le Musée de Bibracte en France voisine.

Alors que les galeries permanentes et temporaires ont connu des fréquentations en nette augmentation par rapport à 2022, la première grande exposition interdisciplinaire conduite par le Naturéum, en partenariat avec le MCAH et en collaboration avec les musées de Plateforme 10, les Site et Musée romains d'Avenches et l'Université de Lausanne, est prévue pour l'été 2024 et a pour titre « Spécimens 24 ».

Le buste en or de l'empereur Marc Aurèle à Malibu

La prestigieuse Villa Getty de Malibu, l'un des deux sites du J. Paul Getty Museum de Los Angeles dont l'activité se centre sur les arts et cultures de l'Antiquité, a inauguré fin mai « The Gold Emperor from Aventicum », exposition dédiée au buste en or de l'empereur romain Marc Aurèle conservé par les Site et Musée romains d'Avenches (SMRA) et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH). L'événement a attiré 223'502 personnes.

La sculpture, unique et d'une valeur inestimable, est datée du II^e siècle après J.-C. Elle est l'une des pièces maîtresses des collections patrimoniales cantonales et constitue un bien culturel d'importance nationale. Étant l'un des plus célèbres artefacts jamais sortis du sous-sol helvétique, elle fascine, car elle a peu d'équivalents. En effet, très peu de bustes en métal précieux produits sous l'Empire romain ont survécu et seul un buste en or de Septime Sévère, découvert en Grèce, et un autre en argent de Lucius Verus, trouvé près de Marengo (Italie), peuvent être comparés à celui de Marc Aurèle. Réalisé à l'aide d'une seule feuille d'or travaillée selon la technique du repoussé, l'objet pèse un peu plus de 1,5 kg et a été trouvé à Avenches en 1939 lors des fouilles du sanctuaire du Cigognier. L'identification du buste fait régulièrement l'objet de nouvelles hypothèses, mais l'empereur philosophe semble à chaque fois s'imposer.

Afin de contextualiser ce chef-d'œuvre – bien connu des spécialistes, mais pas encore forcément du grand public, qu'il soit suisse ou international –, la Villa Getty a exposé à ses côtés d'autres pièces significatives également trouvées sur sol avenchois, dont quatre inscriptions latines relatives aux élites indigènes romanisées de la ville et aux cultes des divinités locales, ou encore un médaillon de la « mosaïque de vents » découverte en 1786.

Outre la belle mise en lumière du patrimoine gallo-romain vaudois, de la ville d'Aventicum, capitale de l'Helvétie romaine, et plus particulièrement des collections des SMRA, l'occasion est d'importance et doit être soulignée du fait de sa rareté. En effet, le précieux buste n'a été prêté et exposé depuis sa découverte que cinq fois à l'étranger et cinq fois en Suisse. Le dernier prêt à l'étranger remonte à 2008 et la dernière présentation en Suisse à 2018, lors de l'exposition « Cosmos » au Palais de Rumine.



Vue aérienne de l'amphithéâtre et de la tour médiévale abritant le Musée romain d'Avenches

Buste en or de l'empereur romain Marc Aurèle



Mots des directions



Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH)

L'année 2023 a été marquée par deux projets importants autour des collections: la signature de la convention de donation de plus de 3000 objets provenant du Château de La Sarraz et un travail de recherche sur la provenance d'une partie des objets ethnographiques. La mise en valeur de l'archéologie et de la numismatique vaudoises n'a pas été en reste grâce aux nombreux événements organisés autour de la grande exposition commune des musées de Rumine intitulée « Sacré Mormont! Enquête chez les Celtes », qui constitue une étape majeure de la valorisation de ce site archéologique hors du commun, découvert en 2006. Grâce à une seconde exposition commune d'art contemporain dans tout le palais, « Muséum d'histoire surnaturelle », la fréquentation du musée a été excellente et a dépassé celle de 2019, dernière année de référence avant la pandémie.

Lionel Pernet, directeur

Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne (BCUL)

En 2023, la BCUL a été marquée par l'intense projet d'extension de son principal site: l'Unithèque. Ce dernier a été dévoilé à près de 1000 personnes lors de Journées portes ouvertes organisées les 13 et 14 mai 2023. Le chantier a engendré d'importants défis logistiques, fermetures et accès restreint à certaines collections, tout en stimulant une profonde réflexion sur l'adaptation des services de la bibliothèque à l'ère du natif numérique, de l'intelligence artificielle et de l'*Open Science*.

Face aux défis contemporains, notamment en matière de cybersécurité et de prévention de crises énergétiques, la BCUL a démontré une activité et une stratégie réactives et adaptatives. En parallèle, dans un paysage académique en pleine mutation, des progrès significatifs ont pu être réalisés au niveau de l'accueil des publics: introduction de services en ligne innovants et optimisation de la gestion des collections.

Jeannette Frey, directrice



Muséum cantonal des sciences naturelles (Naturéum)

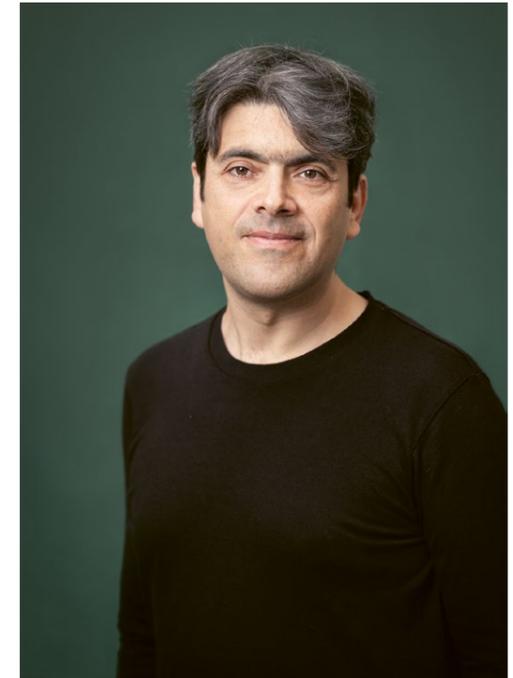
Institution bicentenaire, notre musée a célébré sa première année sous sa nouvelle forme. Issue de la réunion des trois musées cantonaux scientifiques devenus aujourd'hui départements de botanique, de géologie et de zoologie, notre institution a vu en 2023 ses équipes se rencontrer et se découvrir. En parallèle, nous avons restructuré l'organigramme et créé de nouvelles fonctions. Nous avons également trouvé un nom d'usage, le Naturéum, et avons rédigé ensemble notre charte institutionnelle. Au-delà du développement d'activités de recherche ambitieuses, nous avons poursuivi l'effort de digitalisation de nos presque 7 millions de spécimens à travers l'initiative fédérale SwissCollNet. Nous avons par ailleurs proposé à nos publics plusieurs expositions innovantes, aussi bien scientifiques (dont « Indésirables !? », « Atlas - La flore vaudoise d'hier à aujourd'hui » et « Microbialites - 3,5 milliards d'années à produire de l'oxygène ») qu'artistiques (« Muséum d'histoire surnaturelle »).

Nadir Alvarez, directeur

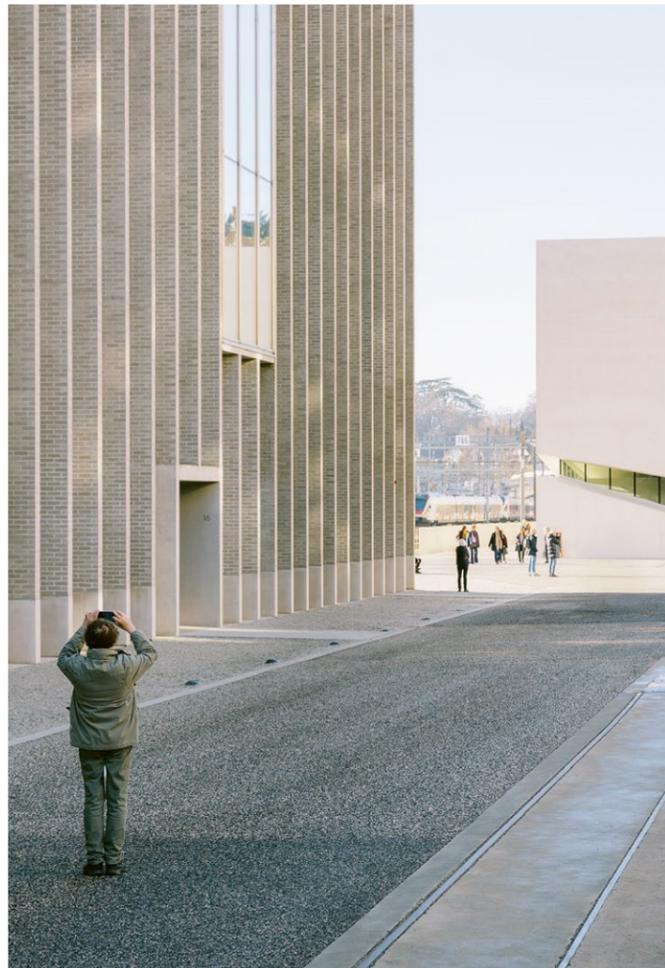
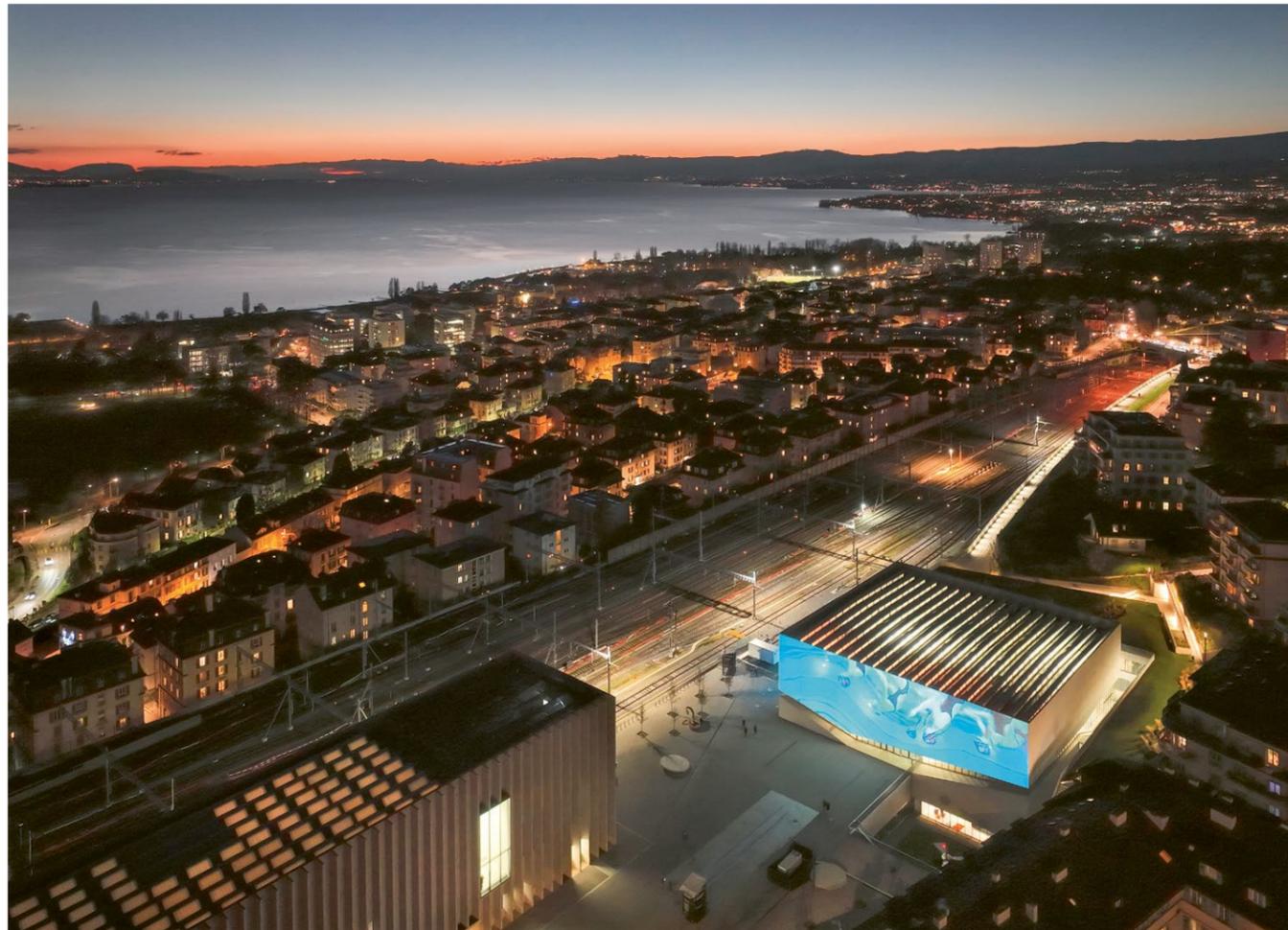
Site et Musée romains d'Avenches (SMRA)

Aventicum, l'ancienne capitale des Helvètes, et les collections des SMRA ont bénéficié d'un fort coup de projecteur international en 2023. Le J. Paul Getty Museum de Los Angeles a présenté durant huit mois à la Villa Getty une exposition temporaire consacrée au buste en or de Marc Aurèle, l'une des pièces maîtresses des collections cantonales vaudoises, et à son contexte avenchois. Au total, 223'502 personnes ont pu profiter de l'exposition intitulée « The Gold Emperor from Aventicum » entre le 31 mai 2023 et le 29 janvier 2024. Les activités de recherche et de publication, d'une part, et de gestion des collections (inventaires, conservation-restauration), d'autre part, ont également largement occupé les équipes. Parmi les points forts, on mentionnera la parution de la revue scientifique *Bulletin de l'Association Pro Aventico* n° 63, totalisant 459 pages de nouvelles recherches sur Avenches, et les études et restaurations des grands décors architecturaux (peintures murales et mosaïques) en prévision du nouveau musée.

Denis Genequand, directeur



PLATEFORME 10: première année complète d'activité



Pour sa première année d'exploitation complète depuis son ouverture en juin 2022, le quartier des arts vaudois Plateforme 10, situé à deux pas de la gare de Lausanne, a confirmé la tendance initiée lors de son année inaugurale. L'affluence au sein des trois musées qui le composent a atteint des records et l'entité a enregistré un total de 353'000 visites cumulées, dont 152'000 pour le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA), 102'000 pour le mudac (Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains), 91'000 pour Photo Elysée (Musée cantonal pour la photographie) et 8000 pour divers événements, comme des festivals, ateliers, conférences, performances, concerts ou projections.

L'offre aussi riche que variée du plus important quartier culturel de Suisse a réussi à attirer un très large public en provenance de tout le pays ainsi que de l'étranger. En 35 expositions et près d'une centaine d'événements, les trois musées du site ont su associer des expositions pointues et exigeantes à une programmation plus ludique.

La palette d'événements offerts – près d'une centaine – et de collaborations avec, notamment, le Festival BD Fil, le Festival international du film de Locarno ou encore le Festival de la Cité, a largement séduit.

Après l'immense succès du lancement à l'été 2022, répondre aux attentes était un beau défi. Ce dernier a été relevé grâce au travail et à l'engagement de toutes les équipes du site.

Une programmation de qualité, un attrait étendu

L'exposition du mudac « A Chair and You », lancée en octobre 2022 et faisant suite au programme inaugural, a continué de remporter un succès conséquent et a totalisé 50'000 visites à fin février. Au printemps, alors que « Beyrouth, les temps du design » se révélait comme une présentation pionnière en retraçant l'histoire peu abordée du design libanais, l'exposition en lien avec la collection – riche de 3000 pièces – « Dialogue entre une pieuvre et un presse-agrumes » renouait avec le passé en explorant ses origines et l'ancien Musée des arts décoratifs de Lausanne.

Après une ode au concept du flou dans la photographie, Photo Elysée a notamment fait la part belle aux femmes artistes telles que Laia Abril, Debi Cornwall, lauréate du Prix Elysée 2023, ou encore Deborah Turbeville. Au MCBA, l'œuvre lumineuse de Lubaina Himid a cédé la place à celle d'une figure majeure de la scène artistique suisse, Silvie Defraoui, puis aux chefs-d'œuvre textiles de Magdalena Abakanowicz.

La deuxième partie de l'année s'est inscrite sous le signe de l'« immersion ». Au cœur de la saison, l'exposition « Immersion. Les origines: 1949-1969 » au MCBA a atteint des sommets de fréquentation et posé un jalon historique. Plus de 120'000 visites ont ainsi pu être enregistrées jusqu'à fin février 2024. Les deux chapitres « Cosmos » et « Terra », de la saison « Space is the place » au mudac, offraient un plongeon intersidéral avec points de vue différenciés, et « Broken Spectre », de Richard Mosse, déroulait un argumentaire engagé grâce à des installations multimédias monumentales. Des projections XXL créées par l'ECAL sur la façade du bâtiment du mudac et de Photo Elysée ainsi que des projets de réalité virtuelle (VR) ont complété la proposition.

Vue aérienne par drone des projections XXL, Photo Elysée x ECAL, présentées pendant tout le mois de décembre

Détail de l'esplanade de Plateforme 10

Vue d'un concert donné par Christian Fennesz & Drew Gressn dans le hall du MCBA en juin

Fondation Toms Pauli

Installée au sein de Plateforme 10, la Fondation Toms Pauli gère les collections cantonales d'art textile. Pour sa première grande exposition temporaire sur le site, « Magdalena Abakanowicz. Territoires textiles », qui s'est déroulée de juin à septembre et a comptabilisé près de 35'000 visites, la Fondation Toms Pauli a collaboré avec le Musée cantonal des Beaux-arts (MCBA) à la présentation de l'œuvre de Magdalena Abakanowicz (Pologne, 1930-2017), pionnière de l'art textile et artiste marquante de la sculpture de la seconde moitié du XX^e siècle. Dans le cadre de la présentation, une salle était réservée au travail précurseur de Elsi Giauque (1900-1989), artiste et doyenne des créatrices textiles suisses.

Organisée en partenariat avec la Tate Modern et le Centre d'art Henie Onstad, l'exposition a offert une plongée dans l'univers de l'artiste polonaise entre 1960 et 1985, en mobilisant certaines de ses productions monumentales les plus marquantes. L'événement a permis de rappeler la place centrale occupée par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud dans le développement mondial du mouvement de la « Nouvelle tapisserie » (années 1960 et 1970) et mis en exergue l'importance des collections cantonales d'art textile gérées par la Fondation Toms Pauli.

Au niveau organisationnel, le D^r. Eric Rochat, président de la Fondation depuis sa création en 2000, a quitté ses fonctions fin juin et c'est Nicolas Bock, professeur au sein de la section d'Histoire de l'art de l'Université de Lausanne, qui a été nommé par le Conseil d'Etat pour lui succéder. Giselle Eberhard Cotton, directrice et conservatrice depuis 2002, a de son côté fait valoir son droit à la retraite pour fin 2023.



Mots des directions



Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA)

Le MCBA a largement contribué au succès de l'offre et à la qualité du nouveau quartier des arts Plateforme 10 avec ses douze expositions temporaires, de la scène vaudoise aux œuvres textiles magistrales de l'artiste polonaise Magdalena Abakanowicz, des innombrables plumes et billes d'« Immersion. Les origines: 1949-1969 », à sa collection permanente présentant une sélection de plus de 200 œuvres. Toutes les équipes ont mis leurs expertises plurielles au service de nos missions patrimoniales, tout en innovant sans relâche en matière de programmation et de médiation culturelle. Notre musée a su à la fois conquérir de nouveaux publics tout en continuant à séduire celui qui lui est fidèle. Quatre ans après l'emménagement dans le bâtiment exceptionnel de Barozzi Veiga, 2023 aura permis de confirmer le positionnement du MCBA comme véritable emblème culturel, ouvert à toutes et tous, qui rayonne à l'échelle de la Suisse et bien au-delà.

Juri Steiner, directeur

PLATEFORME 10

Aujourd'hui, les musées se doivent d'être populaires mais également artistiquement et scientifiquement rigoureux, c'est-à-dire soucieux de leurs collections, de tous leurs publics ainsi que de leurs partenaires. Ils doivent rayonner et ne pas oublier les parties prenantes d'un territoire plus vaste. Tout cela semble relever d'injonctions contradictoires, mais sous la houlette de Nathalie Herschdorfer, de Juri Steiner et de Marco Costantini, avec l'appui de toutes les équipes de Plateforme 10, Photo Elysée, le MCBA et le mudac ont rempli haut la main ces missions. Preuve s'il en fallait que ces musées restent des lieux pertinents pour l'expérimentation artistique et sociale ainsi que la création de nouveaux rapports sensibles au monde, tout autant que pour le divertissement. Les musées ont ainsi proposé 35 expositions très variées, allant de grandes rétrospectives à des créations *in situ* en passant par des propositions thématiques. « Immersion. Les Origines », qui aura marqué l'histoire du MCBA, a donné une grille de lecture au public pour plusieurs propositions de l'automne (« Broken Spectre » à Photo Elysée, « Space is the place » au mudac, « Zone Bleue » dans les arcades), permettant ainsi de créer un récit commun.

Il faut donc remercier toutes et tous chaleureusement : avant tout, l'État de Vaud et le SERAC, le Conseil de Fondation, mais également équipes, artistes, amis et amis, collègues, visiteuses et visiteurs occasionnels ou réguliers, qui ont fait de cette année 2023, la première année civile complète de notre quartier, un cru exceptionnel, s'assurant que Plateforme 10 soit toujours plus accueillant, fonctionnel, visible, en lien avec le siècle.

Patrick Gyger, directeur général



Musée cantonal pour la photographie (Photo Elysée)

L'année 2023 a été celle du premier cycle complet de Photo Elysée, Musée cantonal pour la photographie, sur le site de Plateforme 10. Dans notre collection, comme dans nos expositions, les œuvres historiques côtoient les créations contemporaines, les procédés anciens restent présents à côté des nouvelles technologies, le tirage de collection est valorisé comme la page imprimée. La variété des projets menés, avec seize expositions qui ont nourri les trois saisons de l'année, démontre cette ouverture. Des premières plaques de photographie en couleur de Gabriel Lippmann, dont nous détenons la plus riche collection au monde, à l'histoire du flou parcourant deux siècles de photographie, Photo Elysée a également mis à l'honneur la jeune création en collaborant avec l'ECAL. L'exposition « Livres ouverts » a permis une exploration nouvelle de notre bibliothèque de livres de photographie grâce à un dispositif interactif et immersif créé par l'EPFL + ECAL Lab.

Les images reflétant aussi l'actualité de notre monde bousculé et agité, Photo Elysée s'est fait caisse de résonance pour des artistes engagés : Laia Abril et Carmen Winant développent des œuvres féministes et Richard Mosse s'engage pour le climat. Attentif à valoriser l'œuvre d'artistes femmes, le musée a fait entrer leurs photographies dans la collection et consacré des expositions à la photographe américaine Deborah Turbeville, à la Lausannoise Virginie Otth et à la New-Yorkaise Debi Cornwall, lauréate du Prix Elysée 2023. Notre institution a également été très active sur la scène internationale en exposant l'œuvre de photographes conservés dans notre collection : René Burri à Taiwan, Jan Groover en Espagne, Ella Maillart en Ouzbékistan, mais également au Musée Rath à Genève, et Sabine Weiss en Italie.

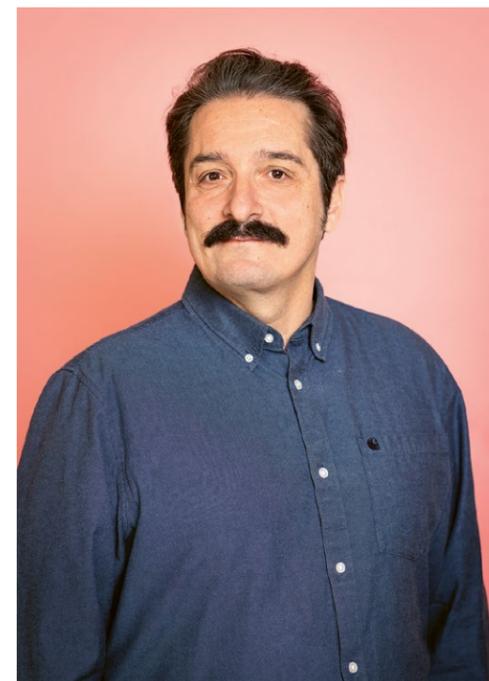
Nathalie Herschdorfer, directrice

Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

Le succès a été au rendez-vous au cours de cette première année d'ouverture complète du mudac. Les expositions ont pris de l'ampleur, proposant des invitations à la découverte et aux voyages. « A Chair and You » a ouvert les feux en présentant la collection de chaises du regretté collectionneur Thierry Barbier-Mueller. Le mudac s'est ensuite envolé pour le Liban avec « Beyrouth. Les temps du design », afin de reconstruire un pan oublié de l'histoire du design, puis a exploré l'espace et regardé la planète bleue à travers les regards de designers et d'artistes suisses et internationaux dans le cadre de « Space is the place ». La collection du musée a été dévoilée, quant à elle, à travers une exposition majeure, « Dialogue entre une pieuvre et un presse-agrumes », prolongée jusqu'à l'été 2024 en raison de son succès public.

L'année a également marqué un moment crucial pour l'ancrage international du musée, avec des événements majeurs à Milan, Londres et Bâle, ainsi que l'organisation de l'édition annuelle du MUSCON – Museum Network Conferences à Plateforme 10.

Marco Costantini directeur a.i.
(directeur confirmé au 1^{er} janvier 2024)





Bibliothèque du château d'Oron avec ses livres anciens
«Lac Léman», carte postale éditée par Charnaux Frères & Cie, Genève

Patrimoine mobilier et patrimoine immatériel

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2015, la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) permet de protéger et/ou de valoriser des objets importants pour l'histoire du Canton, de même que les traditions et de nombreux savoir-faire artisanaux et patrimoniaux. Le SERAC, par le biais de son unité Patrimoine, est actif dans ces deux domaines, puisqu'il gère deux inventaires cantonaux (l'Inventaire du patrimoine immatériel et l'Inventaire du patrimoine mobilier dit «non cantonal», c'est-à-dire en mains privées) et encadre la gestion du Fonds cantonal du patrimoine mobilier et immatériel, qui vise à soutenir des activités de tiers destinées à promouvoir ces patrimoines. Les requêtes sont examinées tous les trimestres par la Commission cantonale du patrimoine mobilier et immatériel (CCPMI), qui préavise les dossiers avant décision finale de la cheffe de Département.

Régulièrement en contact avec des propriétaires de patrimoines communaux et privés (paroisses, fondations, associations, etc.), le SERAC remplit un rôle de conseil et dispense de nombreuses recommandations pour conserver au mieux des biens, les faire restaurer, voire gérer une collection. Il assure ainsi un rôle de pôle de compétences autour des patrimoines immatériels et mobiliers en mains privées.

En 2023

Patrimoine mobilier

La 6^e édition de la revue *PatrimoineS. Collections cantonales vaudoises*, éditée par le SERAC et visant à tisser des liens entre les collections patrimoniales cantonales, a proposé un état des lieux des fonds photographiques cantonaux et des six établissements vaudois œuvrant à leur conservation et valorisation, aux côtés d'articles sur les fonds privés et structures extra-institutionnelles, les lieux de formation ou encore les questionnements sur le médium à l'ère numérique. La publication présente également un aperçu des deux premières enquêtes photographiques vaudoises réalisées par les photographes Sarah Carp et Thomas Brasey en 2021-2022 portant, respectivement sur la mécanique d'art et les Brigands du Jorat.

En 2023, les près de 18'000 volumes de la bibliothèque du château d'Oron ont été inscrits à l'Inventaire cantonal du patrimoine mobilier.

Patrimoine immatériel

La liste des traditions vivantes de Suisse a été actualisée pour la deuxième fois depuis sa création en 2012. Avec 29 nouvelles entrées, elle compte désormais 228 traditions. Établie par l'Office fédéral de la culture (OFC) en collaboration avec les Cantons, la liste tient compte des propositions de la population et constitue une base importante pour la préservation de cette forme de patrimoine culturel. Cet inventaire donne un aperçu de la diversité et de l'importance de ce patrimoine culturel, qui comprend des traditions et des pratiques transmises de génération en génération et donnant à une communauté un sentiment d'identité et de continuité. Parmi les nouvelles inscriptions, cinq ont été portées ou soutenues par le Canton de Vaud: la Navigation à voiles latines sur le Léman (VD, avec les soutiens de GE et du VS), la Randonnée (VD et VS), les Régates lémaniques (GE, avec les soutiens de VD et VS), le Carillonnage (VS, avec la collaboration de VD), ainsi que les Savoir-faire de la forge (BE, avec le concours de VD). Les savoir-faire de la forge traditionnelle ont fait leur entrée à l'Inventaire cantonal du patrimoine immatériel. Pour acquérir ce statut, les pratiques doivent avoir un lien significatif avec le territoire, son histoire et son identité, exister depuis plus de trente ans et être toujours vivantes.

Le programme de la 8^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) a offert la possibilité de rencontrer 42 artisans et artisanes, dont 14 participaient pour la première fois et 4 étaient proposés par le Parc naturel régional Jura vaudois. La présence de la relève était assurée par la filière céramique du CEPV – Centre d'enseignement professionnel de Vevey, ainsi que par la filière bijouterie de l'École technique de la Vallée de Joux. Au total, 3500 curieuses et curieux ont poussé les portes des ateliers durant ces trois jours. Les traditionnels *Ateliers d'éveil gratuits* (4-12 ans) et *Rencontres écoles et métiers d'art* ont également permis aux plus jeunes de réaliser des créations originales et de profiter d'échanges aussi précieux qu'exclusifs.

Fonds cantonal du patrimoine mobilier et immatériel

Quatre bourses destinées à financer des projets en lien avec l'Enquête photographique vaudoise ont été attribuées à Olga Cafiero, Matthieu Gafsou, Romain Mader et Yves Leresche⁸. Les projets portent respectivement sur les pratiques figurant dans l'almanach du *Messenger boiteux* de Vevey et Berne, les rituels des Jeunesses vaudoises, l'itinérance de l'équipe du Cirque Helvetia de Moudon et le papet vaudois. Dix autres aides sélectives ont été accordées en 2023, pour un montant total de 126'000 francs.

⁸ Voir p. 38

Quelques chiffres

Musées cantonaux⁹

8 millions

d'objets physiques
ou numériques conservés¹⁰

Les collections cantonales comprennent, entre autres, des monnaies, des cristaux, des fossiles, des artefacts, du mobilier, des bijoux, de la céramique, des vertébrés, des invertébrés, des spécimens, des graines, des pollens, des herbiers, des peintures, des sculptures, des installations, des tirages photographiques, des négatifs, des diapositives ou encore des vidéos, sans compter des kilomètres d'archives et d'ouvrages et ... quatorze ratons laveurs.

930'990 objets ou lots inventoriés, dont 56'296 en 2023

699'458 visites physiques¹¹

1995 visites scolaires¹²

766'273 visites en ligne (sites internet)¹³

44 expositions *in situ*¹⁴

891 événements¹⁵

104 publications et articles¹⁶

BCUL¹⁷

17'493 usagères et usagers actifs

1'529'861 visites physiques

300'512 prêts (565'376 avec les prolongations)

150 bibliothèques dans le réseau Renouvaud

19'538'974 consultations numériques *Open Access*

675'862 consultations numériques payantes¹⁸

8'674'780 documents physiques à disposition

857'521 documents numériques à disposition

16'673 caisses de livres et de documents multimédia en transit

entre les 5 sites¹⁹ de la BCUL

2 expositions *in situ*²⁰

53 événements²¹

⁹ Y compris MCBA, Photo Elysée et mudac, rattachés à la Fondation Plateforme 10

¹⁰ Ce chiffre est approximatif car, au vu des spécificités de chacune, il est extrêmement complexe de comparer les collections entre elles

¹¹ Comptage effectué selon les normes préconisées par l'Association des musées suisses (AMS), chiffre n'englobant pas les visites totalisées par les expositions itinérantes

¹² Chiffre englobant les visites libres, les visites guidées et les visites réservées au corps enseignant

¹³ Chiffre englobant les visites d'internautes sur les différents sites internet officiels ou temporaires

¹⁴ Créations d'expositions ou améliorations du dispositif

¹⁵ Chiffre comprenant les journées particulières (conférences, lectures, projections, workshops, festivals, ateliers, animations, visites spécifiques, etc.)

¹⁶ Chiffre englobant les catalogues, articles et toute autre activité éditoriale

¹⁷ Pour plus d'informations, voir le rapport annuel de la BCUL

¹⁸ Modalité de décompte modifiée à la suite d'un changement de *reporting* chez certains éditeurs dès février 2023

¹⁹ Hors site HEP, qui utilise un service de transport indépendant, une moyenne de 9000 livres a été établie

²⁰ Créations d'expositions ou améliorations du dispositif

²¹ Chiffre comprenant les journées particulières (conférences, lectures, projections, workshops, festivals, ateliers, animations, visites spécifiques, etc.)

Encouragement à la culture



Statue en marbre d'Agrippine Majeure, femme de Germanicus et mère de l'empereur Caligula, appartenant à un groupe statuaire ornant le forum d'Aventicum (1^{ère} moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.)

Création et diffusion

Les subventions allouées par l'État de Vaud aux activités culturelles sont régies par la loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA). Elles ont pour but d'encourager la vie culturelle et de soutenir la création artistique professionnelle et sa diffusion. Au travers de soutiens réguliers et ponctuels, l'État, par l'intermédiaire du SERAC, veille au respect de la liberté de création et d'expression culturelles. Il s'efforce d'assurer la diversité de l'offre et l'accès au plus grand nombre à la culture.

Aides aux institutions et organismes culturels

Aides structurelles renouvelables

L'État accorde des soutiens structurels de durée déterminée à des institutions et des organismes d'importance régionale ou suprarégionale. Ces aides ont pour but de soutenir de manière subsidiaire les contributions communales dans ces domaines et d'encourager les actions en ce sens menées par diverses entités privées ou semi-publiques. Selon les dispositions de la LVCA (art. 17), les subventions à caractère durable sont accordées par le biais d'une convention de subventionnement d'une durée maximale de cinq ans, renouvelable après évaluation.

Une « Convention-cadre concernant le soutien d'activités culturelles d'importance régionale ou suprarégionale » a par ailleurs été passée le 3 décembre 2015 entre l'État, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). Elle vise à soutenir des institutions et manifestations culturelles d'importance régionale (rayonnement dépassant le niveau local) et suprarégionale (rayonnement cantonal, voire supracantonal) soutenues par une « ville-centre » (une entité politique ayant une ou des activités culturelles significatives sur le plan régional ou cantonal au sens de l'article 10, alinéa 1 de la LVCA) ou par une ou plusieurs communes.

En 2023

En 2023, les aides structurelles versées par l'État ont représenté près de 19,1 millions de francs²² (sur un budget de 101,7 millions de francs²³). Elles ont bénéficié à 161 organismes, dont des lieux de spectacles, des orchestres, des festivals, des associations faitières²⁴.

De nouvelles conventions précisant les attentes respectives de l'État et des communes concernées ont été signées en faveur des entités suivantes²⁵ :

- Fondation Romande pour le Cinéma (2'350'000 francs pour l'année 2023) avec la Ville de Lausanne
- Fondation Cinémathèque Suisse (de 2023 à 2024, 650'000 francs pour 2023) avec la Ville de Lausanne
- Fondation du Théâtre du Jorat (de 2023 à 2025, 540'000 francs pour 2023) avec la Commune de Jorat-Mézières
- Fondation Far^o (de 2023 à 2026, 170'000 francs pour 2023) avec la Ville de Nyon et Région Nyon
- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey-Le Reflet (de 2023 à 2025, 80'000 francs pour 2023) avec la Ville de Vevey
- Association le Roman des Romands (de 2023 à 2025, 10'000 francs pour 2023)

²² Cette somme n'inclut ni les écoles de musique (voir p. 41), ni la Fondation Plateforme 10 (voir p. 11)

²³ Voir p. 11

²⁴ Le détail figure dans le budget et les comptes publiés par l'État de Vaud

²⁵ Les montants indiqués correspondent à la part cantonale uniquement

Aides aux projets culturels

Aides sélectives

Sous la forme de subventions, de garanties de déficit ou de mise à disposition de résidences d'artistes (Paris et Berlin – avec le Canton de Fribourg), les aides sélectives (octroyées de manière ponctuelle pour l'année en cours ou de durée déterminée) sont allouées à des projets culturels. Les demandes de soutien, déposées spontanément ou à la suite de mises au concours, sont validées par la cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) sur préavis des trois commissions cantonales constituées d'expertes et d'experts indépendants nommés par le Conseil d'État.

La Commission cantonale des arts de la scène (CCAS) analyse deux fois par an les dossiers des domaines du théâtre, de la chorégraphie, de l'humour et des arts performatifs et circassiens. Tous les trimestres, la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC) analyse les dossiers relevant des domaines de la musique, de la littérature, des beaux-arts ou de projets pluridisciplinaires, et la Commission cantonale de sensibilisation à la culture (CCSC) les demandes relatives à des dispositifs et des actions de médiation culturelle.

En 2023

Les aides sélectives ont permis de soutenir 323 projets culturels sur un total de 584 dossiers déposés (tous domaines artistiques confondus), dont :

- 36 soutiens accordés par la CCAS pour un montant de 1,8 million de francs
- 237 soutiens accordés par la CCAC pour un montant de 1 million de francs
- 50 soutiens accordés par la CCSC pour un montant de 268'300 francs

Quatre nouvelles conventions de durée déterminée (3 ans) ont été octroyées par la CCAS aux compagnies suivantes :

- Association Prototype Status (Jasmine Morand, 70'000 francs par an)
- Salut la Compagnie (Thierry Romanens, 70'000 francs par an)
- Association Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet, 60'000 francs par an)
- Compagnie Alexandre Doublet (Alexandre Doublet, 40'000 francs par an)

Bourses pour la création artistique professionnelle

L'État de Vaud met au concours chaque année une Bourse arts plastiques (dotée de 20'000 francs), deux Bourses à l'écriture (15'000 francs chacune) ainsi qu'une Bourse de compagnonnage théâtral bisannuelle en collaboration avec la Ville de Lausanne (part cantonale: 90'000 francs sur deux ans), afin de soutenir des artistes professionnels développant, à un moment particulier de leur parcours, un projet d'envergure.

Les personnes pouvant prétendre à une Bourse arts plastiques ou à une Bourse à l'écriture doivent être vaudoises ou domiciliées durablement dans le canton, être actives dans les domaines des arts visuels ou des arts plastiques et avoir de solides attaches avec les milieux culturels vaudois. Les candidates et candidats doivent également compter plusieurs réalisations à leur actif. Quant à la Bourse de compagnonnage théâtral, elle est destinée à des compagnies émergentes établies et travaillant à Lausanne et vise à développer les compétences de jeunes metteuses et metteurs en scène en contribuant financièrement à un compagnonnage de deux ans, la première année étant une année d'assistantat auprès d'une ou un professionnel confirmé et la seconde correspondant au temps de la réalisation d'un projet de création théâtrale.

En 2023

- la Bourse arts plastiques a été octroyée à Sophie Ballmer
- deux Bourses à l'écriture ont été remises à Fanny Desarzens et Mathias Howald
- la Bourse de compagnonnage théâtral est revenue à Guillaumarc Froidevaux

Création et diffusion

Appels à projets

L'État de Vaud octroie des aides dans des domaines culturels et artistiques d'actualité au travers d'appels à projets ciblés. Les lauréates et lauréats se voient allouer une subvention qui leur permet de développer un projet dans un domaine spécifique.

Les appels à projets sont des soutiens à la création souples, qui peuvent concerner différents domaines. Si la musique (tous genres confondus) et l'édition sont régulièrement soutenues de cette manière, le SERAC a récemment développé de nouveaux appels à projets en lien avec la photographie ou les jeux vidéo.

En 2023

Enquête photographique vaudoise

Les soutiens (pour un travail photographique en lien avec le patrimoine vaudois²⁶), dotés chacun de 20'000 francs pour un mandat d'une année, ont été accordés à :

- Olga Cafiero
- Matthieu Gafsou
- Romain Mader
- Yves Leresche

Jeux vidéo

Les studios soutenus par des montants de 20'000 et 15'000 francs dans le cadre de la cinquième édition de l'aide destinée à la création de jeux vidéo sont :

- Monkey Factory Sàrl
- Adolio Games

Résidences

L'État de Vaud dispose de deux Résidences, l'une dite « du 700^e » à la Cité internationale des arts de Paris et l'autre à Berlin, en collaboration avec le Canton de Fribourg. Ces deux lieux permettent d'offrir à des artistes professionnels, durant un semestre, un temps de travail et de réflexion ainsi qu'une immersion dans un environnement culturel stimulant et propice à la création. L'attribution se fait sur la base d'une mise au concours, et chaque Résidence est assortie d'un montant de participation aux frais de 9000 francs.

En 2023

- la résidence d'artiste à Berlin a accueilli, durant les premier et deuxième semestres, Stefania Carlotti et Adrien Chevalley
- la résidence à Paris a été attribuée à Morgane Erpen, puis à Charly Mirambeau

Accès à la culture

La loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) et la loi du 8 avril 2014 sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) fixent parmi les missions de l'État le soutien de l'accès à l'offre culturelle, à la sensibilisation à la culture dès le plus jeune âge et à la médiation culturelle. Le SERAC, par le biais de son unité Accès à la culture, se charge de suivre tous les dossiers en lien avec ces domaines. Il encadre la gestion du Fonds cantonal de sensibilisation à la culture, qui attribue des subventions aux actions liant publics et offre culturelle, fournit des conseils pour la conception de projets et organise des rencontres entre médiatrices et médiateurs professionnels.

Interface entre le monde culturel et celui de l'école, la structure Culture-École facilite leur rencontre et favorise l'accès à la culture pour les élèves et les personnes en formation dans le canton de Vaud. Elle pilote le Passculture, mesure financière pour les personnes en formation postobligatoire, ainsi que l'appel à projets « La culture, c'est classe! », soutien à des projets artistiques et participatifs dans les établissements scolaires. Enfin, elle organise deux événements annuels : la Rencontre Culture-École et la Rencontre Passculture.

En 2023

Culture inclusive

Depuis de nombreuses années, l'État de Vaud s'engage pour permettre aux personnes en situation de handicap de jouir de l'offre culturelle dans le canton dans de bonnes conditions. Outre le développement de la médiation culturelle au sein des institutions patrimoniales cantonales et le subventionnement octroyé à différents projets et partenariats permettant de rendre l'offre culturelle toujours plus accessible, notamment en améliorant la communication à destination des personnes concernées et en facilitant les déplacements sur les lieux de culture, le Conseil d'État a adopté cette année un plan d'action spécifique pour les années 2023 et 2024.

Ce dernier, prévoyant 20 mesures concrètes ainsi que des projets pilotes aussi bien régionaux que cantonaux, est conduit conjointement par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH).

Présentation de différentes mesures et approches inclusives par deux médiatrices culturelles du MCBA après la conférence de presse liée au plan d'action



²⁶ Voir p. 31

Accès à la culture

La démarche a été élaborée à partir d'un état des lieux de l'accessibilité à l'offre culturelle dressé en 2019, ainsi que des consultations spécifiques menées depuis 2020 auprès des communes, des milieux privés, culturels et de défense des droits et intérêts des personnes en situation de handicap. Elle s'articule autour de cinq axes complémentaires et indissociables : impulser des dynamiques régionales en réseau, renforcer l'offre de déplacement, organiser une communication mutualisée et spécifique, promouvoir et valoriser des mesures d'accessibilité et favoriser la participation culturelle.

Plusieurs mesures concrètes en lien avec ces différents champs d'intervention ont été déployées en 2023, comme l'adaptation du site internet de la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL), afin de permettre aux personnes vivant avec une déficience visuelle de consulter en toute autonomie l'intégralité des contenus ; l'édition d'un répertoire vaudois de prestataires en inclusion culturelle intitulé *L'indispensable* (disponible en ligne) et concrétisé en étroite collaboration avec le Service Culture inclusive de Pro Infirmis ; ou encore la mise sur pied d'une première rencontre professionnelle dédiée à l'inclusion et à l'accessibilité dans le domaine culturel, organisée par le Canton et la Ville de Lausanne en collaboration avec le Service Culture inclusive de Pro Infirmis et Pro Infirmis Vaud.



Culture-École

La quatrième édition de la Rencontre Culture-École s'est déroulée fin août à Photo Elysée. Elle a réuni des représentantes et représentants d'établissements scolaires, de pédagogie spécialisée et des actrices et acteurs culturels proposant des projets en milieu scolaire.

Huit nouveaux projets artistiques ont été retenus lors du sixième appel à projets « La culture, c'est classe! ».

En septembre, une deuxième Rencontre Passculture, réunissant des représentantes et représentants de lieux de formation postobligatoire et de lieux culturels partenaires, s'est tenue à l'Arsenic, Centre d'art scénique contemporain.

Quatre nouveaux lieux culturels ont rejoint le dispositif Passculture permettant ainsi aux personnes en cours de formation postobligatoire de profiter de l'offre culturelle de 46 lieux partenaires dans tout le canton. Plus de 9000 billets ont été vendus au tarif préférentiel proposé.

Des Rencontres « Écoles & Artisans d'art » ont à nouveau été organisées au printemps, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art Vaud.

Le plan d'action pour le renforcement de la culture à l'école 2023-2027 a été lancé en septembre, conjointement avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle. Six mesures spécifiques visent à implémenter un parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de la scolarité et de la formation et à développer la médiation culturelle au sein des établissements scolaires.

Une première rencontre professionnelle dédiée à l'inclusion et à l'accessibilité dans le domaine culturel, organisée avec la Ville de Lausanne et en collaboration avec le Service Culture inclusive de Pro Infirmis et Pro Infirmis Vaud, s'est déroulée début octobre au MCBA

Soutien aux écoles de musique reconnues

La loi sur les écoles de musique (LEM, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012) vise à offrir aux jeunes Vaudoises et Vaudois (jusqu'à 20 ans, 25 ans dans des cas exceptionnels) l'accès à un enseignement musical de qualité à but non professionnel sur tout le territoire cantonal. Elle assure également aux écoles reconnues comme telles des conditions de travail adéquates, et a pour but de favoriser la participation culturelle de la population. La Fondation de droit public pour l'enseignement de la musique (FEM) a pour mission de veiller à la mise en application de la loi, sous la surveillance de l'État par l'intermédiaire du SERAC. Le financement est assuré de manière conjointe par le Canton et toutes les communes, ainsi que par les parents d'élèves au travers de l'écolage.

En 2023

L'année 2023 a été particulièrement intense pour la FEM, avec, en plus des activités ordinaires de soutien et de subventionnement, l'étude des 28 dossiers de renouvellement de la reconnaissance de toutes les écoles du Canton pour cinq ans, ainsi que la mise en œuvre du programme « Jeunes Talents Musique », initié par la Confédération et soutenu par le Canton. La sélection de ces jeunes musiciens talentueux s'est déroulée sur une semaine entière d'audition, au terme de laquelle 76 d'entre eux ont été retenus, que ce soit dans le domaine classique ou dans celui du jazz et des musiques actuelles. Ils vont pouvoir, au cours de l'année scolaire 2023-2024, bénéficier d'une aide financière, d'un programme de cours adapté spécifiquement à leurs besoins, ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

Interventions artistiques sur les bâtiments de l'État

Depuis les années 1970, l'État réserve un montant, proportionnel aux coûts des travaux importants de construction ou de rénovation de ses bâtiments, à une intervention artistique sur ces derniers. Celle-ci peut prendre la forme d'une œuvre, d'un geste ou d'un marquage artistique intérieur ou extérieur qui entre en interaction avec l'architecture du bâtiment, sa fonction, ses utilisatrices et utilisateurs ou son public en général. Cette intervention artistique doit être le résultat d'une collaboration entre l'artiste et l'architecte.

Conformément au règlement cantonal concernant l'intervention artistique sur les bâtiments de l'État (RIABE, du 1^{er} avril 2015), les mandats sont attribués par la Commission d'intervention artistique (CoArt) suite à des concours organisés par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP). Le SERAC assure la vice-présidence de cette commission.

L'application artist.net, réalisée en partenariat avec le site internet artlog.net du *Kunstbulletin*, propose une carte mobile ainsi que d'autres informations sur l'ensemble des réalisations de ce type.

En 2023

Le projet « Occident – Orient – Biset – Vent », de l'artiste Nicolas Delaroche, a été apposé sur la façade de la gaine d'ascenseur du Gymnase de Chamblandes. L'œuvre se déploie tout le long de l'escalier s'enroulant autour de la cage d'ascenseur et emprunté quotidiennement par les élèves.

Quelques chiffres

Aides structurelles et sélectives

833

demandes de soutien déposées

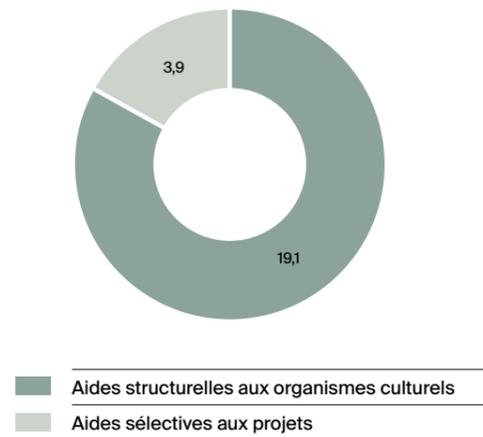
Le traitement des dossiers a permis de répondre favorablement à 526 requêtes, soit un taux d'octroi de 63%.

161 institutions et organisations culturelles ont bénéficié d'aides régulières.

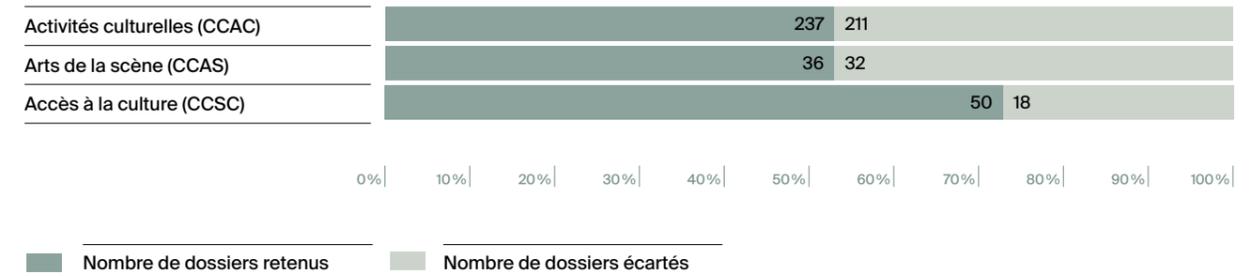
En 2023, les aides structurelles renouvelables et les aides sélectives ponctuelles du SERAC se sont élevées à 23 millions de francs :

- 19,1 millions de francs en aides structurelles
- 3,9 millions de francs en aides sélectives

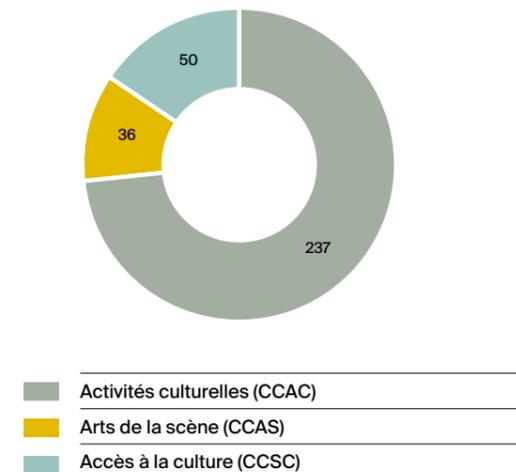
Budget par type de soutien en millions



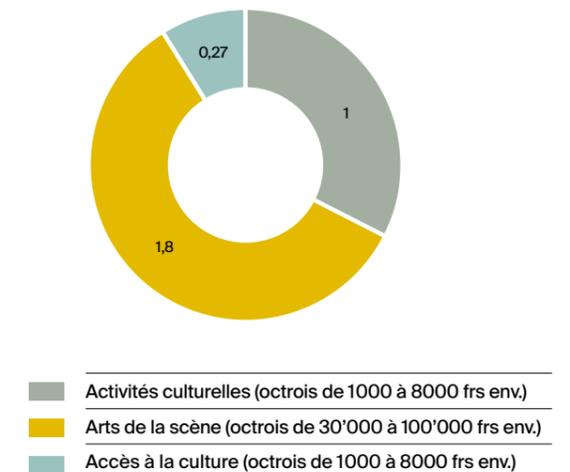
Dossiers retenus ou écartés des aides sélectives



Répartition des aides sélectives



Montants attribués en millions



COVID-19

Bilan final

Le total des aides publiques mises en œuvre en faveur du secteur culturel vaudois en lien avec la période pandémique se monte, tous dispositifs confondus, près de 67 millions de francs sur les trois phases du dispositif élaboré par le Conseil fédéral. Aux aides mises en œuvre conjointement avec la Confédération, qui totalisent près de 59 millions de francs, s'ajoutent près de 8 millions octroyés par le Canton seul dans le cadre de plusieurs mesures transitoires.

Un total de 904 entreprises culturelles et 836 actrices et acteurs culturels indépendants et intermittents ont pu être indemnisés ou soutenus sur le territoire entre mars 2020 et décembre 2022.

Système de gestion et contrôle

Pour la mise en place du système de gestion et de contrôle des octrois et soutiens en lien avec le dispositif sur l'ensemble des trois phases, le SERAC a bénéficié de l'accompagnement du Service d'analyse et de gestion financière (SAGEFI) et du Contrôle cantonal des finances (CCF) de l'État. Le SAGEFI a ainsi effectué des contrôles réguliers et périodiques tant sur l'alimentation que sur l'utilisation du Fonds cantonal COVID.

Le CCF a quant à lui participé à la mise sur pied, puis à la mise en œuvre de la *Task Force* dédiée, et conduit des audits auprès de certains bénéficiaires sur demande de cette dernière. Il a également validé les méthodes de calcul appliquées par le Service.

Récapitulatif des aides spécifiques perçues par le secteur culturel vaudois (de mars 2020 à décembre 2022)

Mesures	Montants perçus
1^{er} train de mesures Confédération-Cantons (Ordonnance COVID-19 dans le secteur de la culture)	
Indemnisation aux entreprises culturelles (21.03-20.09.2020)	20,08 millions de francs
Indemnisation aux actrices et acteurs culturels (21.03-20.09.2020)	1,52 million de francs
2^e train de mesures Confédération-Cantons (Ordonnance COVID-19 culture)	
Indemnisation aux entreprises culturelles (01.11.2020-31.12.2021)	19,43 millions de francs
Indemnisation aux actrices et acteurs culturels et intermittents (01.11.2020-31.12.2021)	1,52 million de francs
Contributions sélectives à des projets de transformation (01.11.2020-31.12.2021)	9,33 millions de francs
3^e train de mesures Confédération-Cantons (Ordonnance COVID-19 culture)	
Indemnisation aux entreprises culturelles (01.01.2022-31.12.2022)	2,05 millions de francs
Indemnisation aux actrices et acteurs culturels et intermittents (01.01.2022-31.12.2022)	0,05 million de francs
Contributions sélectives à des projets de transformation (01.01.2022-31.12.2022)	4,96 millions de francs
TOTAL	58,95 millions de francs
Dispositif uniquement cantonal	
Bourses sélectives de recherche et de développement artistiques pour actrices et acteurs culturels 2021 (470 bourses) et 2022 (100 bourses)	7,20 millions de francs
Achat d'œuvres 2021 et 2022	0,70 million de francs
TOTAL	66,85 millions de francs



Direction du SERAC

Direction du Service:

Nicole Minder, cheffe de service

Damiano Cassetta, gestionnaire financier, unité Administration et finances

Aline Delacrétaz, responsable unité Affaires stratégiques, membre du Comité de direction (cheffe de service adjointe au 1^{er} janvier 2024)

Ariane Devanthéry, responsable unité Patrimoine mobilier et immatériel

Marie-Christine Galliker, assistante, unité Administration et finances

Csilla Galantay, stagiaire unité Patrimoine mobilier et immatériel depuis le 1^{er} novembre 2023

Valentin Grosjean, chargé de missions, unité Affaires stratégiques

Patricia Ith, secrétaire de direction

Annabelle Jecker, responsable unité Ressources humaines, membre du Comité de direction

Karine Kern, coordinatrice, section Encouragement à la culture

Hervé Monnerat, responsable unité Administration et finances, membre du Comité de direction

Anouchka Okhonin, stagiaire unité Accès à la culture jusqu'au 31 mars 2023

Diana Pétament Martínez, conseillère en communication, unité Affaires stratégiques

Isabelle Ravussin, chargée de projets en médiation culturelle, unité Accès à la culture

Rosaria Seggio, assistante, unité Ressources humaines

Aude Spicher, chargée de projet, unité Patrimoine mobilier et immatériel

Veronica Tracchia, responsable unité Création et diffusion

Myriam Valet, responsable unité Accès à la culture

Gaëlle Werkle, assistante, section Encouragement à la culture

La direction du Service, les Musées et la Bibliothèque représentent un ensemble de 278 collaboratrices et collaborateurs en fixe, auxquels s'ajoutent 162 auxiliaires et 18 personnes en formation (en apprentissage ou en stage). Que toutes ces personnes soient remerciées ici de leur travail et de leur engagement quotidien.

Directions des institutions patrimoniales

Directions des institutions patrimoniales cantonales intégrées au SERAC:

Nadir Alvarez, directeur du Muséum cantonal des sciences naturelles

Jeannette Frey, directrice de la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne

Denis Genequand, directeur des Site et Musée romains d'Avenches

Lionel Pernet, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

Directions des institutions patrimoniales cantonales intégrées à la Fondation de droit public Plateforme 10 et placées sous la haute surveillance du SERAC:

Patrick Gyger, directeur général de Plateforme 10

Juri Steiner, directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts

Nathalie Herschdorfer, directrice de Photo Elysée

Marco Costantini, directeur a.i. du mudac (directeur confirmé au 1^{er} janvier 2024)

Fonds cantonaux de financement et commissions d'attribution

La loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) et la loi du 8 avril 2014 sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) instituent quatre commissions permanentes chargées d'examiner les demandes de soutien adressées au SERAC. Les commissions émettent des préavis servant de base aux décisions de la cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH), pour l'octroi des aides et des subventions. Les membres des commissions sont des expertes et experts indépendants, choisis au sein des milieux professionnels concernés et désignés par le Conseil d'État pour la durée d'une législature (cinq ans), renouvelable une fois.

1. Le Fonds cantonal des activités culturelles est destiné à soutenir des projets artistiques professionnels dans les domaines de la musique, de la littérature, des beaux-arts ou des projets pluridisciplinaires. Les demandes de soutien sont examinées par la Commission cantonale des activités culturelles qui, tous les trimestres, se réunit en sous-commissions selon les domaines d'attribution.

CCAC 2023:

Veronica Tracchia, responsable de l'unité Création et diffusion du SERAC – présidente

Véronique Biollay Kennedy, directrice du Centre pluriculturel et social d'Ouchy (CPO)

Marco Costantini, directeur a.i. du mudac (directeur confirmé au 1^{er} janvier 2024)

Carole Dubuis, assistante de production à l'actualité radio de la RTS

Olivia Fahmy, historienne de l'art, curatrice et conservatrice à la Fondation Gandur pour l'Art

Julien Feltn, musicien et directeur de l'EJMA

Anya Leveillé, musicologue et journaliste à Espace 2

Marie Musy, libraire indépendante

Stéphanie Serra, historienne de l'art et enseignante à l'ECAL

Stefano Stoll, directeur du Festival Images Vevey

Laurence Vinclair, directrice des Docks à Lausanne

Iman Waser, DJ, programmatrice et chargée de production

Karine Kern, coordinatrice de la section Encouragement

à la culture du SERAC – secrétaire de la commission

2. Le Fonds cantonal des arts de la scène est destiné à soutenir des productions professionnelles issues de compagnies indépendantes vaudoises, dans les domaines du théâtre, de la chorégraphie et des arts performatifs. Les aides allouées peuvent prendre la forme d'une subvention ponctuelle unique ou d'une subvention ponctuelle de durée déterminée (en principe trois ans). Les demandes sont examinées une fois par an par la Commission cantonale des arts de la scène.

CCAS 2023:

Veronica Tracchia, responsable de l'unité Création et diffusion du SERAC – présidente

Joël Aguet, historien du théâtre

Bénédicte Brunet, directrice du théâtre La Grange UNIL

Jean Ellgass, directeur exécutif du Béjart Ballet Lausanne

Camille Destraz, directrice du Théâtre du Pré-aux-Moines à Cossonay

Florence Faure, directrice de la Danse Académie Vevey

Myriam Kridi, directrice du Festival de la Cité de Lausanne et experte dans le domaine des arts performatifs

Isabelle Renaut, directrice de La Tournelle à Orbe

Anne-Laure Sahy, responsable de l'Association vaudoise de danse contemporaine

Karine Kern, coordinatrice de la section Encouragement

à la culture du SERAC – secrétaire de la commission

Fonds cantonaux de financement et commissions d'attribution

3. Le Fonds cantonal de sensibilisation à la culture soutient des dispositifs et des actions spécifiques permettant la création de passerelles entre les différents types de publics et l'offre culturelle et nécessitant la présence d'une médiatrice ou d'un médiateur culturel professionnel. Les demandes sont examinées par la Commission cantonale de sensibilisation à la culture, qui se réunit tous les trimestres.

CCSC 2023:

Myriam Valet, responsable de l'unité Accès à la culture du SERAC – présidente

Violaine Contreras de Haro, responsable des activités éducatives et de la participation culturelle à l'OCL

Delphine Corthésy, chargée de projets au Service quartiers, jeunesse et familles de la Ville de Lausanne

Véronique Eggimann, maître d'enseignement HES et responsable du CAS en médiation culturelle à la HETSL

Alain Kaufmann, directeur du CoLaboratoire de l'UNIL

Sandrine Moeschler, responsable de la médiation et de l'accueil des publics au MCBA

Karine Kern, coordinatrice de la section Encouragement à la culture du SERAC – secrétaire de la commission

4. Le Fonds cantonal du patrimoine mobilier et immatériel vise à soutenir en particulier

des travaux de restauration d'un bien culturel mobilier inscrit à l'inventaire par voie de convention, ainsi que des activités de tiers destinées à promouvoir le patrimoine mobilier et immatériel, notamment par des publications et des travaux de recherche. Les demandes sont examinées tous les trimestres par la Commission cantonale du patrimoine mobilier et immatériel.

CCPMI 2023:

Nicole Minder, cheffe du SERAC – présidente

Marion Burkhardt, cheffe de l'Office de la protection des biens culturels, DGIP au Musée des Ormonts, Vers-l'Église

Mary-Claude Buset-Henchoz, collaboratrice scientifique

Claude-Alain Künzi, conservateur du Département des arts appliqués au Musée Historique Lausanne

Lionel Pernet, directeur du MCAH

Isabelle Raboud-Schüle, ethnologue, membre de la Commission suisse pour l'UNESCO

Ariane Devanthéry, responsable de l'unité Patrimoine mobilier et immatériel du SERAC – secrétaire de la commission

Bases légales

Arts vivants:

Loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA)

Règlement du 1^{er} avril 2015 concernant le Fonds cantonal

des activités culturelles (RF-CAC)

Règlement du 1^{er} avril 2015 concernant le Fonds cantonal des arts

de la scène (RF-CAS)

Règlement du 1^{er} avril 2015 concernant le Fonds cantonal

de sensibilisation à la culture (RF-CSC)

Règlement concernant l'aide à l'équipement de lieux culturels (RAELC)

Règlement du 1^{er} avril 2015 concernant l'intervention artistique

sur les bâtiments de l'État (RIABE)

Convention-cadre du 3 décembre 2015 concernant le soutien d'activités culturelles d'importance régionale et suprarégionale

Patrimoine mobilier et immatériel:

Loi du 8 avril 2014 sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI)

Règlement d'application du 1^{er} avril 2015 de la loi sur le patrimoine

mobilier et immatériel (RLPMI)

Enseignement de la musique:

Loi du 3 mai 2011 sur les écoles de musique (LEM)

Règlement d'application du 19 décembre 2011 de la loi sur les écoles de musique (RLEM)

Fondation Plateforme 10:

Loi du 26 novembre 2019 sur la Fondation de droit public

Plateforme 10 (LFP10)

Règlement d'application du 3 juin 2020 sur la Fondation

de droit public Plateforme 10 (RLFP10)

Liste des acronymes

ACS: Association des Communes Suisses

ACV: Archives cantonales vaudoises

AdCV: Association de Communes Vaudoises

AMS: Association des musées suisses

ASMA: Association Suisse des Métiers d'Art

BCUL: Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne

CCAC: Commission cantonale des activités culturelles

CCAS: Commission cantonale des arts de la scène

CCPMI: Commission cantonale du patrimoine mobilier et immatériel

CCSC: Commission cantonale de sensibilisation à la culture

CDAC: Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles

CDIP: Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique

CEPV: Centre d'enseignement professionnel de Vevey

CIIP: Conférence intercantonale de l'instruction publique

de la Suisse romande et du Tessin

CMM: Château de Morges et ses Musées

DABC: Dépôt et abri des biens culturels

DCIRH: Département de la culture, des infrastructures

et des ressources humaines

DFI: Département fédéral de l'intérieur

DGIP: Direction générale des immeubles et du patrimoine

EJMA: École de Jazz et de Musique Actuelle

EPFL: École polytechnique fédérale de Lausanne

ETP: équivalent temps plein

FCMA: Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles

FEM: Fondation pour l'enseignement de la musique

GTU: Groupe technique des utilisateurs

HEMU: Haute École de Musique Vaud Valais Fribourg

JEMA: Journées Européennes des Métiers d'Art

LEM: Loi sur les écoles de musique

LFPI0: Loi sur la Fondation de droit public Plateforme 10

LPMI: Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel

LVCA: Loi sur la vie culturelle et la création artistique

MCAH: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

MCBA: Musée cantonal des Beaux-Arts

Photo Elysée: Musée cantonal pour la photographie

mudac: Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains

OCL: Orchestre de Chambre de Lausanne

OFC: Office fédéral de la culture

RIABE: Règlement cantonal concernant l'intervention artistique

sur les bâtiments de l'État

SERAC: Service des affaires culturelles

SMRA: Site et Musée romains d'Avenches

UCV: Union des Communes Vaudoises

UNESCO: Organisation des Nations unies pour l'éducation,

la science et la culture

UNIL: Université de Lausanne

UVS: Union des villes suisses

Impressum

Crédits photographiques

pp. 2, 22-23, 28-29 © Amélie Blanc
pp. 15, 24 ↓ © Khashayar Javanmardi, Plateforme 10
p. 17 © Laurent Dubois, BCU Lausanne
p. 18 © Gabrielle Lechevallier, Naturéum
p. 20 © Aventicum, Site et Musée romains d'Avenches
p. 21 © Philippe Nicolet / NVP3D
p. 24 ↑ © Milo Keller, ECAL
p. 27 ↑ © Fundacja Marty Magdaleny Abakanowicz
Kosmowskiej i Jana Kosmowskiego; © Jonas Hänggi,
Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne
p. 27 ↓ © Jonas Hänggi, Musée cantonal
des Beaux-Arts de Lausanne
p. 30 ↑ © Laurent Dubois, BCU Lausanne
p. 30 ↓ © BCUL, Iconopôle
p. 39 © ARC/Sieber
p. 40 © Alexandre Mottier

Conception et réalisation

Aline Delacrétaç, Diana Pétament Martinez

Rédaction

Services des affaires culturelles (SERAC)

Coordination

Diana Pétament Martinez

Relecture

Adeline Vanoverbeke

Conception et réalisation graphique

Atelier Cocchi, Flavia Cocchi
Christine Vaudois

Photolitho

Scan Graphic SA, Nyon

Impression

Groux arts graphiques SA

Papier

Lessebo 1.3 Rough White FSC®
Couverture: 240 g/m²
Intérieur: 120 g/m²

Police

Suisse Int'l

Contact

Service des affaires culturelles (SERAC)
Rue du Grand-Pré 5
1014 Lausanne
021 316 07 40
info.serac@vd.ch
www.vd.ch/serac

Le présent document peut être consulté et téléchargé
sur les pages SERAC du site vd.ch.

© juin 2024, État de Vaud, DCIRH, SERAC
Tous droits réservés

en 2023, le SERAC c'est ...

101,7 millions de francs

engagés pour le fonctionnement de ses institutions
et le soutien au secteur culturel

8 millions d'objets

conservés dans ses musées

10 millions d'unités

conservées dans l'une des plus grandes bibliothèques de Suisse

plus de 2 millions de visites

dans ses musées et sa bibliothèque cantonale et universitaire

près de 21 millions de visites en ligne

pour ses musées et sa bibliothèque cantonale et universitaire

278 collaboratrices et collaborateurs fixes

162 collaboratrices et collaborateurs auxiliaires

18 personnes en formation

(en apprentissage ou en stage)
